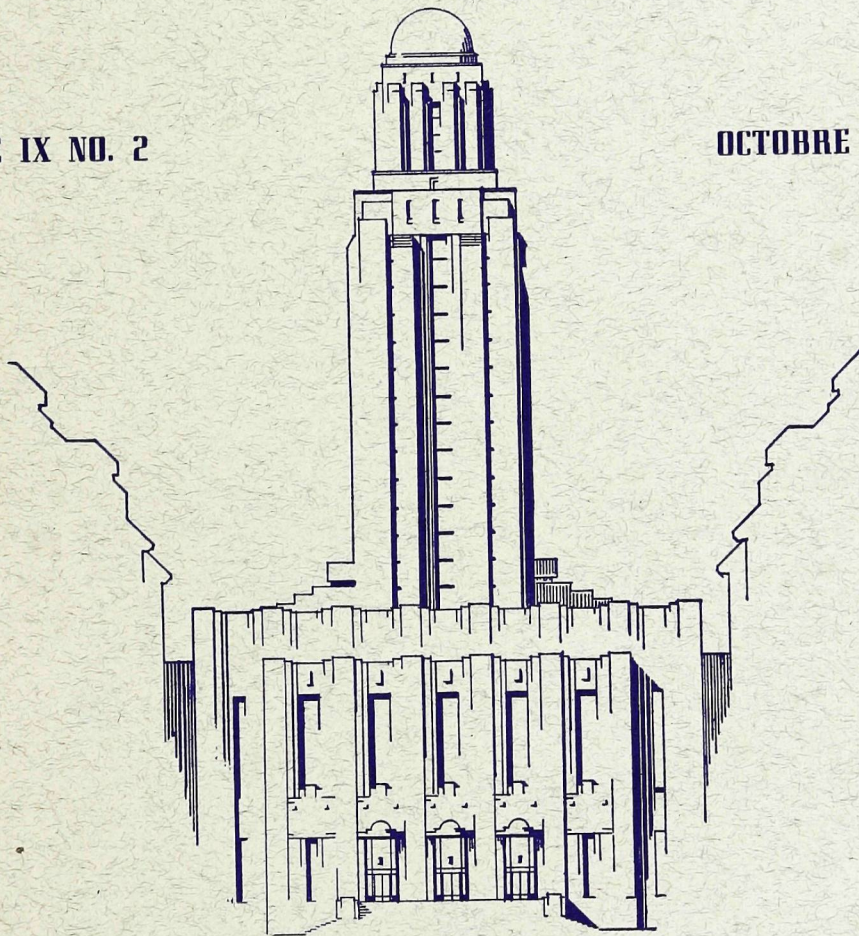


L'ACTION UNIVERSITAIRE

VOLUME IX NO. 2

OCTOBRE 1942



SOMMAIRE

•••

AVIS DE CONVOCATION

CONGRÈS DES MÉDECINS

Pierre Smith

GRANDEUR ET MISÈRE D'UN POÈME

Pierre Ricour

RADIO COLLÈGE

PRÉPARONS L'APRÈS GUERRE

Hector Mackay, c.r.
Jean-Marie Nadeau
Roger Brossard
François Vézina

RÉFLEXIONS SUR LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE

J. Darbelnet

Sous les drapeaux — A propos de quelques
livres — Echos et nouvelles — Nécrologie
Les diplômés écrivent

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée, président.
Docteur Louis-Charles Simard, 1er vice-président.
Docteur Denis Forest, 2e vice-président.
M. Jules Labarre, secrétaire.
M. Gérard Parizeau, trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.

Comité de rédaction:

Les membres du comité exécutif et les représentants des facultés:

Théologie: M. l'abbé Gérard Chaput, p.s.s.; *Médecine*: Dr Pierre Smith; *Droit*: C.-E. Bruchési; *Philosophie*: Roméo Mondello; *Lettres*: René Guénette; *Sciences*: Dr Georges Baril; *Chirurgie Dentaire*: Dr Armand Fortier; *Sciences Sociales*: Mlle Rolande Provencher; *Polytechnique*: Jacques Hurturbise; *Agronomie*: Fernand Corminboeuf; *Médecine Vétérinaire*: Joseph Dufresne; *Hautes Etudes Commerciales*: Benoit Brouillette; *Pharmacie*: J.-L. Fortin; *Optométrie*: Charlemagne Bourcier.

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Rédacteur en chef: Raymond Tanghe.

Rédaction et publicité: 515, est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812, Montréal.

L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août. Abonnement: Au Canada, \$1.00; à l'étranger, \$1.50.

Impression et expédition "Le Courrier de Saint-Hyacinthe" Saint-Hyacinthe.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:

Théologie: MM. les abbés Irénée Lussier et Gérard Chaput, p.s.s.

Droit: Me Charles-Emile Bruchési, Me Roger Brossard, Me Jacques Perreault, Marcel Faribault, Notaire.

Médecine: Dr Donatien Marion et Dr Jean Saucier.

Philosophie: Mlle Juliette Chabot et Dr Antonio Barbeau.

Lettres: MM. René Guénette et Jean-Marie Gauvreau.

Sciences: Dr Georges Préfontaine et Lionel Lemay.

Chirurgie Dentaire: Dr Armand Fortier et Dr Ephrem Vinet.

Pharmacie: MM. Rodolphe Dagenais et Roger Barré.

Sciences Sociales: Me Jean Cornez et Me Paul-G. Michaud.

Polytechnique: MM. Antonio Lalonde et Henri Gaudefroy.

Agronomie: MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon.

Médecine Vétérinaire: Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle.

Hautes Etudes Commerciales: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.

Optométrie: MM. Armand Messier et Roland de Montigny.

Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Gérard Parizeau, trésorier.

L'honorable Henri Groulx.

Jean Valiquette (H.E.C.)

Trésorier honoraire:

Vérificateur honoraire:

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —
OPTOMETRIE — AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE —
COMMERCE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE —
MUSIQUE — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCU-
TION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES —
HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
1265, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL



**COLBERT MIT DE L'ORDRE
DANS LES FINANCES DE LA
FRANCE ET LA RENDIT
PROSPÈRE**

Chacun se demande: "où va donc l'argent"?
Il y a moyen de le savoir et de tirer un meilleur parti de vos revenus. Procurez-vous notre manuel intitulé "Savoir dépenser pour mieux vivre".

Pour exemplaire gratuit écrivez-nous ou adressez-vous à l'un de nos agents.

PAUL BABY

Gérant provincial

EMILE DAOUST — A.J. PINARD
Gérants adjoints

1405, rue Peel, Montréal

**THE
DOMINION LIFE
ASSURANCE COMPANY**

**LE SUN TRUST
LIMITÉE**

Conseil d'administration

Arthur Vallée, C.R., *Président*
Joseph Simard, *Vice-Président*
Albert Hudon, *Vice-Président*
Hon. J. Brillant, C.L., *Vice-Président*
Charles Desjardins, N.P., M.P.P.

Marius Dutesne
Hon. Wilfrid Gagnon
Col. Hon. Raoul Grothé, C.L.
J.-Edouard Labelle, C.R.
Hon. Lucien Moraud, C.R.,
Sénateur
Hon. Georges Parent, C.R.,
Sénateur
Eugène Poirier, N.P.

Direction

Hervé Prévost, *Dir. général*
Gérard Favreau, *Secrétaire*
H.-E. Ouimet, *Trésorier*

Garde de valeurs



Exécutions testamentaires



Fiducies



Administration de propriétés



Vente d'immeubles



Dépôts à intérêts



Coffrets de sûreté

Siège social

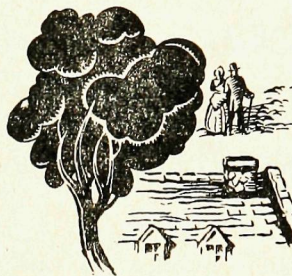
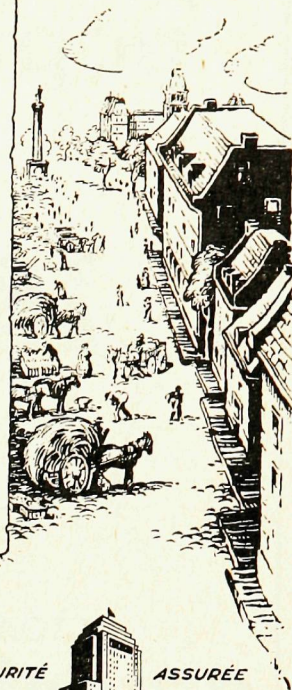
10 ouest St-Jacques
MONTREAL

Succursale

132, St-Pierre
QUEBEC

**IL Y AURA BIENTÔT
QUATRE-VINGTS ANS...**

la plus importante compagnie
d'assurance-vie du Canada
était fondée à Montréal. La
province de Québec a donc
été le berceau de cette
institution, qui apporte aujourd'hui
le bien-être et la sécurité
à plus d'un million
d'assurés répartis à
travers le monde.



SÉCURITÉ ASSURÉE

**SUN LIFE
OF CANADA**

ROUGIER FRÈRES
Produits Pharmaceutiques Spécialisés

350, RUE LE MOYNE

MONTREAL

populaires



CIGARETTES
sweet caporal

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR
Mousseux

CHRISTIN

CONTIENT MAINTENANT
LA PRECIEUSE

VITAMINE B¹

GÉNIE SANITAIRE

Toute agglomération humaine multiplie les dangers de maladies et de contagion. Aussi, on conçoit qu'en temps de guerre la salubrité publique soit mise en péril par les formidables réunions d'hommes que constituent les armées modernes.

Le rôle de la division de génie sanitaire est donc prépondérant en temps de guerre, car tout ce qui a trait à la salubrité publique dépend de ce service. Les ingénieurs-hygiénistes qui en font partie ont juridiction sur les aqueducs, usines de purification d'eau, système d'égouts et d'usines de purifications d'égouts, usines de pasteurisation du lait et bains publics. En somme, toutes les sources d'approvisionnement ou de contamination sont surveillées par cette division.

La division de génie sanitaire collabore étroitement avec les ministères de la défense nationale et des services nationaux de guerre pour assurer la salubrité publique partout où les soldats, les marins et les aviateurs sont appelés à séjourner. Par le moyen de la division de génie sanitaire, la province de Québec assure à nos militaires une protection efficace contre tous les agents de déchéance physique, principalement contre les maladies intestinales que pourraient causer des germes de fièvre typhoïde, paratyphoïde ou dysentérique.

Ministère de la santé et du bien-être social
de la province de Québec

DOCTEUR JEAN GREGOIRE,
Sous-ministre

HONORABLE HENRI GROULX,
Ministre

Assemblée annuelle 1942

AVIS DE CONVOCATION

Cher confrère,

Vous êtes, par la présente, convoqué à l'assemblée annuelle des membres de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal qui sera tenue le sixième jour de novembre 1942, à 8 heures et demie du soir au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, pour les fins suivantes:

A Prendre communication des rapports du président, des rapports du secrétaire, du trésorier et du rédacteur de l'Action Universitaire, pour l'année qui s'est terminée le 31 août 1942, et les approuver s'il y a lieu.

B Pour vous prononcer sur l'adoption des règlements de l'Association, tels que refondus à l'assemblée du conseil du 9 juin 1942 et tels que publiés dans le numéro de juin de l'"Action Universitaire".

C Pour vous prononcer sur l'adoption des amendements suivants apportés à ces règlements depuis leur refonte:

ARTICLE V (A. 7) Le N.B. est remplacé par le suivant:

N.B. Pour l'élection de 1942, par autorisation du conseil, l'exécutif a remplacé les dates des 1er, 15 et 30 juin par les 1er, 15 août et 7 septembre.

ARTICLE V (B. 1) La dernière phrase est remplacée par la suivante:

A sa première réunion au début de chaque exercice, ce comité se choisit au sein du conseil général un président et un secrétaire d'élection.

Le N.B. qui suit ce même article est remplacé par le suivant:

N.B. Pour l'élection de 1942-43 le président et le secrétaire d'élection seront nommés avant le premier septembre.

ARTICLE V (B. 2) Le chiffre 8 remplace le nombre 12 dans la phrase:

Le quorum du comité d'élection est de 8 membres.

A la suite de cet article ajouter:

N.B. Pour la nomination de l'exécutif du terme 1942-1943, la date du 1er juin est remplacée par celle du 1er octobre 1942.

ARTICLE X (2) Ce paragraphe se lit comme suit:

Le conseil lui-même peut adopter de nouveaux règlements ou des amendements aux présents règlements qui seront en vigueur jusqu'à ratification par la prochaine assemblée générale.

D Prendre communication du rapport des scrutateurs sur le vote enregistré pour l'élection des représentants des facultés ou des écoles représentées au conseil d'administration.

E Prendre communication de la composition du Comité du Fonds des Anciens.

F Prendre communication du rapport sur l'élection de l'Exécutif.

G Etude des propositions et questions diverses soumises par l'Assemblée.

A l'issue de cette réunion un punch sera offert par l'A.G.D.U.M. à ses membres. Ceux-ci jouiront des privilèges du Cercle Universitaire.

Le Secrétaire,
JULES LABARRE

Montréal, 10 octobre 1942.

EN MARGE DU XVII^e CONGRÈS

de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord

• • •

Ce fut une belle manifestation! Tel fut l'avis unanime. Imposante par le nombre de ses participants — plus de mille médecins venus de tous les points du Canada et même des Etats-Unis — et par le nombre de ses séances cliniques. Importante par son retentissement idéologique et international. Lourde de projets et de décisions d'avenir.

1942 aura associé la célébration du troisième centenaire de la ville de Montréal, l'édification et l'inauguration du Pavillon De la Dauversière, dernier rameau de l'Hôtel-Dieu, fondation maintenant trois fois séculaire, l'ouverture officielle de l'Université de la Montagne, nouvelle et luxueuse parure d'un vieux centre de culture française justement renommé dans tout le continent américain, et notre XVII^e Congrès. En tous points, 1942 est une année féconde et d'une signification particulière pour nous.

Pour la première fois, nous avons dû déplorer l'absence de représentants de la France, mais la générosité et le rayonnement de la pensée française ont présidé à toutes nos assises, et nous ont définitivement posés comme les champions et les représentants de la culture et de la civilisation française en Amérique. N'est-ce pas ce qu'a voulu affirmer le Professeur Ralph Pemberton, un de nos invités d'honneur avec le Dr Chevalier-Jackson, tous deux des Etats-Unis, lorsqu'il a constaté qu'un pareil congrès était un "stimulant".

En invitant le Professeur Maurice Gudin, de Rio-de-Janeiro, le comité du Congrès entendait non seulement nouer des relations plus intimes avec un pays allié et un délégué de l'Amérique Latine, mais retrouver à travers la pensée et les travaux du Maître brésilien, la tradition médicale et l'esprit novateur de la France.

Le Professeur Gudin, empêché au dernier moment par sa collaboration militaire, n'a pu venir au milieu de nous. Mais le film qu'il a bien voulu nous faire parvenir, et dont nous tenons à le remercier encore tout spécialement ici, nous a communiqué avec ses écrits le meilleur de son activité scientifique.

La section des films médicaux et chirurgicaux a fonctionné régulièrement chaque après-midi et n'a pas cessé d'attirer de nombreux spectateurs pendant toute la durée du Congrès. Les visiteurs se sont aussi pressés nombreux autour des exhibits scientifiques qui ajoutaient un heureux complément aux communications et aux séances cliniques des différents hôpitaux de la ville.

Les conférences sur *La médecine dans la marine*, *Le service de santé de l'armée*, *La médecine et l'aviation*, et la présentation de films documentaires sur la guerre ont montré combien nous étions sensibles aux préoccupations de l'heure présente. Une série de communications sur la *Conduite du médecin civil en cas de bombardement aérien*, qui a eu lieu à l'Hôtel-Dieu, a rappelé une menace qui plane sur tous, et à laquelle nous devons être prêts à parer.

L'importance que nous avons accordé à l'Hygiène en général, tant en séance publique qu'en réunion de section, prouve une fois de plus le souci de continuité et de progrès qui a animé tout ce XVII^e Congrès. Il a justifié, en cela, cette citation de l'Honorable Henri Groulx, au banquet de clôture: "La médecine de l'avenir, c'est la médecine préventive, c'est l'hygiène." Il a posé les jalons du Congrès suivant, celui de 1944, qui se fera justement sous le signe de la médecine préventive et dont le Président, le Professeur Charles Vézina, Doyen de la Faculté de Médecine de Québec, a tracé les grandes lignes.

Il ne nous appartient pas d'anticiper sur la tâche du prochain Congrès. Celui qui vient de se terminer a mené à bien son programme et quiconque a participé à son élaboration sait l'immense effort et la parfaite mise au point que cela a exigé. Des manifestations sociales ont complété agréablement le travail des différentes sections. Et si jusqu'au bout l'enthousiasme et la belle humeur sont demeurés, c'est la meilleure preuve du succès de ce XVII^e Congrès.

Pierre SMITH
Secrétaire-adjoint
du XVII^e Congrès

GRANDEUR ET MISÈRE

d'un Poème

par PIERRE RICOUR

Fragments du Narcisse est l'une des oeuvres maîtresses de Valéry. Situé comme au noeud dramatique d'un recueil écrit à la gloire du travail littéraire, entre *Aurore* qui en constitue le prologue, et *Palme* qui en marque le dénouement, ce poème donne leur vrai sens à la plupart des autres textes de *Charmes*. Remarquable par sa transparence et sa sonorité, il présente en outre une construction d'ensemble très originale. Si quelques-uns des plus anciens thèmes lyriques, celui de la nature ou de l'amour, y sont développés en des vers qui rappellent tour à tour le symbolisme et sa recherche de l'expression rare et musicale, le romantisme: Vigny et *La Maison du Berger*, Hugo et la *Tristesse d'Olympio*, Musset et le *Souvenir*, et par delà le XVIIIe siècle, Racine, le Racine lumineux et passionné de *Bérénice* ou de *Phèdre*, ces voix familières du passé se fondent ici dans une orchestration si nouvelle que notre tradition poétique s'en trouve transformée. Cette fois, Narcisse dirige le chœur, imposant à la symphonie ses exigences et son style. Jamais encore poème n'avait exposé les données d'un problème psychologique en une langue aussi brillante et aussi accessible. *La Jeune Parque*, plus savante peut-être, posait exagérément au sphynx. Quant à *Narcisse Parle*, publié dans l'*Album de Vers anciens*, ce n'était qu'une ébauche, surtout descriptive, du chef-d'oeuvre futur; le thème métaphysique y était proposé sans être véritablement traité. Si Valéry a repris ce sujet dans *Charmes*, s'il y est revenu tout récemment dans *La Cantate du Narcisse*, c'est qu'il lui reconnaît une importance capitale et qu'il en fait sans doute le centre de ses réflexions. Cet écrivain, qui ne revendique d'autre nom que celui d'essayiste, est un penseur obstiné dont le dilettantisme de surface dissimule une profonde obsession.

Narcisse, nous dit la mythologie, était le favori des nymphes mais aussi leur bourreau: elles l'aimaient, il les dédaignait. Le bel adolescent paya cher ses froideurs, car l'une de ses victimes, irritée, s'en étant remise à Némésis du soin de sa vengeance, obtint bientôt satisfaction. Un jour donc que Narcisse, fatigué par la chasse, était en quête d'un coin d'ombre pour se reposer, il découvrit dans un site enchanteur une source dont l'eau

s'épandait en un beau lac limpide. Insouciant, il s'en approche, et, couché sur la rive, se penche pour se désaltérer. A l'instant même, quelle radieuse vision s'offre à lui! Ses cheveux, sa bouche, son sourire, tout son visage lui apparaît mystérieux et séduisant. Narcisse, le farouche Narcisse, se regarde, s'admire, s'éprend de lui-même, mais sa contemplation se prolonge si longtemps que ses forces viennent à s'épuiser et que, victime de sa ferveur, il tombe dans les eaux trompeuses.

Telle est la gracieuse et tragique légende dont Valéry a tiré parti pour exposer sous forme symbolique une idée qui lui est particulièrement chère. Le mythe de Narcisse ne lui a pas fourni un prétexte à virtuosité verbale ou à variations prosodiques; il l'a choisi en raison de son affinité avec son état d'âme.

Les premiers alexandrins expliquent le sentiment inspireur de l'oeuvre entière:

*Que tu brilles enfin, terme pur de ma course!
Ce soir, comme d'un cerf, la fuite vers la source
Ne cesse qu'il ne tombe au milieu des roseaux,
Ma soif me vient abattre au bord même des eaux.*

L'inquiétude du penseur se traduit au cours du poème dans ses invocations réitérées aux nymphes de la fontaine:

*Gardez-moi longuement ce visage pour songe
Qu'une absence divine est seule à concevoir!
Sommeil des nymphes, ciel, ne cessez de me voir!
Rêvez, rêvez de moi!. . Sans vous, belles fontaines,
Ma beauté, ma douleur, me seraient incertaines.*

Le silence du crépuscule n'apporte pas la paix. A l'heure où dans la sérénité du soir s'apaisent les bruits de la nature, l'âme devient plus attentive aux voix intérieures:

Un grand calme m'écoute, où j'écoute l'espoir;
et le poète-philosophe exprime la violence et l'exaspération de ses sentiments par cette formule d'une extrême densité:

Ma soif est un esclave nu.

Ainsi, à le considérer dans son principe, *Fragments du Narcisse* apparaît comme le poème du désir.

Quant à l'objet de ce désir, Narcisse lui-même le définit conformément à la légende antique :

*Mais moi, Narcisse aimé, je ne suis curieux
Que de ma seule essence. . .*

Pourquoi cette ardeur à se rejoindre? Parce que nous sommes divisés. Il y a en nous deux moi, un moi superficiel, personnage changeant de la comédie humaine, disputé par les soucis de la vie quotidienne, livré tantôt à la joie, tantôt à la tristesse, tantôt à la haine, tantôt à l'amour, bref en proie aux "désordres humains", et un moi profond doué de connaissance. La réduction de cette dualité ne peut s'opérer qu'à la faveur d'une absorption progressive du moi vivant dans le moi pensant. Valéry détermine les qualités de l'être véritable en nous faisant observer la masse d'eau où se mire Narcisse. Déjà dans *Le Cimetière Marin*, dont la publication avait précédé de deux ans celle du poème que nous étudions, la mer avait joué un rôle analogue, quand elle avait servi à caractériser l'immutabilité de l'être et le silence de l'âme. Ici le symbole est repris et largement développé par touches successives. Le poète nous invite donc à contempler l'eau calme et claire ("vous n'êtes que lumière"), dont la tranquillité et la transparence ne sont pas un signe d'indigence mais une marque de richesse: cette "onde déserte" est un "univers dormant". Cette paix résulte d'un équilibre durable, dont le secret tient à sa profondeur:

*Heureux vos corps fondus, Eaux planes et
[profondes. . .*

Tandis qu'autour d'elle l'homme s'agite dévoré de passions, la fontaine "vénérable" demeure inaltérée:

*Mais sur la pureté de ta face éternelle
L'amour passe et périt. . .*

Victorieuse des vicissitudes du Temps, elle représente par sa permanence l'image de la pensée pure:

Tout est songe pour toi, Soeur tranquille du Sort!

Et par là elle mérite d'être le modèle de toute pensée. Si nous voulons étendre en nous le champ de l'être véritable, il nous faut participer davantage à ses attribus essentiels et, dans ce but, substituer en nous la clarté aux ténèbres, l'ordre à la confusion, la stabilité au devenir, la présence à l'absence. Au reste, notons-le, le but ultime de ce travail sur soi n'est pas seulement la pure intellectualité. Une fois franchie la première étape de la purification et assuré le triomphe de la contemplation sur l'action, une tâche immense reste à remplir pour réaliser, grâce à cette ascèse intérieure, l'unité parfaite du moi, de la conscience, de l'être.

Devant les difficultés de l'entreprise, Narcisse ne

s'illusionne guère sur l'efficacité de son désir. La première partie du poème qui lui est consacré est déjà toute remplie de ses appréhensions:
*Je ne puis jusqu'aux cieux que je ne me lamente
D'appartenir sans force à d'éternels attraits!*

Mais à ce moment, malgré l'insuccès passager, il espérait encore en une réussite prochaine méritée par sa ferveur, et dans un mouvement d'irritation il poussait même la témérité jusqu'à blasphémer les "noms divins". Son assurance cependant faiblit à mesure que s'assombrit le soir et, quand le jour est sur le point de finir et de lui dérober à jamais la vision chère, ce ne sont plus des paroles de défi qui montent aux lèvres de Narcisse, mais une humble supplication aux dieux, "Pères des justes fraudes". Prière tardive et vaine. . .

*Dieux! de l'auguste jour, le pâle et tendre reste
Va des jours consumés joindre le sort funeste;
Il s'abîme aux enfers du profond souvenir!
Hélas! corps misérable, il est temps de s'unir. . .
Penche-toi. . . Baise-toi. Tremble de tout ton être!
L'insaisissable amour que tu me vins promettre
Passe, et dans un frisson, brise Narcisse, et fuit. . .*

La nuit consomme l'échec de ses vœux les plus ardents. *Fragments du Narcisse* qui s'ouvrait sur un prélude frémissant s'achève par une mélodie. Le poème du désir est aussi un chant de désespoir.

Faut-il s'étonner de cette défaite? Si la synthèse du moi comporte la négation de la vie, n'implique-t-elle pas de toute évidence une impossibilité radicale qui compromet à l'avance l'entreprise, car, pour nous, être c'est évoluer, progresser, devenir, c'est-à-dire vivre, et donc frapper la vie d'anathème équivalait ou bien à condamner l'être à l'anéantissement ou bien à l'exalter jusqu'à l'absolu. Cette antinomie fondamentale n'a pas échappé à la lucidité de Valéry qui en souligne l'importance dans les strophes les plus significatives de *La Pythie*, de *l'Ebauche d'un Serpent* et de *Le Cimetière Marin*. Dans ce dernier poème, notre auteur éprouve même une conscience si vive de l'extravagance de son dessein que, pris de remords, il est résolu, semble-t-il, à tenir tête désormais aux revendications intransigeantes de sa raison pour suivre l'impulsion de son vouloir-vivre, mais lorsque dressé dans le vent, debout "dans l'ère successive", il s'écrie face aux vagues jaillissantes: "Il faut tenter de vivre!", cette exclamation, qui ressemble plus à une concession momentanée qu'à un désaveu, ne saurait présager la disgrâce de Narcisse.

N'en doutons pas, malgré ces perplexités et ces demi-reniements, Narcisse est toujours demeuré non seulement l'obsession de Valéry mais son idéal; et c'est pourquoi *Fragments du Narcisse* occupe

une place centrale dans son oeuvre dont il partage la grandeur comme les faiblesses. Il participe à sa grandeur d'abord: depuis les premiers essais des années héroïques jusqu'aux conférences du Collège de France, le message valéryen s'est constamment résumé dans cet impératif: "Construisons-nous", et précisément *Fragments du Narcisse*, parant de tous les prestiges de la poésie ce thème essentiel de la méditation valéryenne, se présente comme le poème de la conquête, de l'"édification" intérieure. Mais ce chef-d'oeuvre d'une si haute portée psychologique est marquée aussi de la lourde tare d'une pensée qui a méconnu certaines conditions indispensables à l'épanouissement et au progrès humains.

C'est qu'en effet l'effort de concentration réclamé par Valéry signifie une rupture totale avec tout ce qui est extérieur au "moi le plus nu" pour que cet affranchissement garantisse "la permanence fondamentale d'une conscience que rien ne supporte". Cette exigence va si loin qu'elle impose assez paradoxalement une sorte de désaffection à l'égard de la personnalité elle-même trop suspecte de changement. Narcisse, jalousement replié sur ses richesses, doit encore se dégager de ce moi dit "impur". Mais au terme de cette évasion, ne pouvons-nous pas nous demander légitimement si notre jeune imprudent trouvera autre chose que la nuit au fond de sa solitude?

Rien ne met mieux en lumière l'originalité et les risques de la position de Valéry qu'une comparaison, au moins esquissée, avec celle d'un autre poète de sa génération, aussi puissant par le génie et par le style, mais fort distant de lui par sa philosophie, Paul Claudel. Tous deux réservent dans leurs spéculations une place privilégiée à la connaissance de soi, mais tandis que pour l'auteur de *Monsieur Teste* et de *Charmes* cette connaissance ne s'opère que dans un isolement farouche, selon

l'auteur de l'*Art Poétique* et des *Grandes Odes* elle suppose au contraire une intégration à la société. Valéry ne conçoit pas d'enrichissement personnel sans un "schisme" préalable; Claudel prétend, pour sa part, que l'individu, désireux de s'accomplir, doit non pas s'opposer au reste du monde mais "composer" avec lui; la connaissance et l'être se mesurent à l'intensité de notre communion avec l'univers.

La principale lacune de la pensée valéryenne — et la misère de *Fragments de Narcisse* — tient à cette méconnaissance de nos rapports vitaux avec nos semblables, et de là procèdent la plupart de ses erreurs. Une fois l'individu déraciné, on s'explique aisément que la réflexion critique de Valéry se soit exercée victorieusement aux dépens de l'activité humaine. L'action et la vie de l'homme n'ont de sens que là où subsiste une hiérarchie de valeurs. Si à priori l'homme est systématiquement arraché à son milieu normal, non seulement dans les circonstances concrètes de son existence, il fait nécessairement figure d'un opprimé qu'il faut libérer, mais sa nature même devient inintelligible, parce qu'elle est considérée en marge de l'ordre dans lequel elle se trouve effectivement engagée. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la morale s'altère, que la vertu semble une notion périmée et une pratique ridicule, et que la religion surtout devienne un non-sens, la foi étant une adhésion collective autant que personnelle et la vie religieuse un service de la communauté des fidèles. Narcisse déplore sa défaite, mais s'il est vaincu, n'est-ce pas que son ambition était viciée dans son principe et que la vie a raison contre lui?

Pierre RICOUR

Licencié ès Lettres

Diplômé d'Etudes supérieures de Philosophie

Professeur au Collège Stanislas

UN MOT DU TRÉSORIER

Les membres de l'A.G.D.U.M. viennent de recevoir la facture de leur cotisation pour l'année 1942-1943. Il semblera à plusieurs que tout récemment ils étaient appelés à payer la cotisation de 1942. Pour dissiper tout doute à ce sujet, nous devons faire remarquer que, d'après les nouveaux règlements de l'Association, l'exercice financier s'étend du premier septembre au 31 août. Ce retour à l'ancienne manière de percevoir les cotisations provoque un chevauchement, en réalité la précédente facture aurait dû porter: abonnement et cotisation 1941-1942. Nous comptons donc que les membres de l'A. G. D. U. M. feront bon accueil à cette nouvelle facture et qu'ils enverront leur règlement avant la date des élections et de l'Assemblée générale. Ils seront ainsi en règle avec l'Association jusqu'en septembre 1943.

GERARD PARIZEAU

Trésorier

RADIO-COLLÈGE

Saison 1942-1943

Radio-Canada inaugurera le 12 octobre la deuxième année de Radio-Collège, c'est-à-dire une série d'émissions quotidiennes diffusées du lundi au vendredi inclusivement, et destinées à tous nos auditeurs. Cependant leur caractère pédagogique en fait des émissions qui peuvent être utiles à toutes nos maisons d'enseignement. La série sera composée, cette année, de 271 cours qui porteront sur les sciences, l'histoire du Canada, l'histoire naturelle, la diction, la littérature, la géographie, des leçons de choses, la musique et le théâtre français.

En présentant au public le programme de la saison 1942-1943, M. Augustin Frigon, directeur de Radio-Canada déclare: "Radio-Collège est un des jalons importants qui marquent le progrès de la radiodiffusion chez nous. L'accueil qu'on lui a fait nous encourage à poursuivre le travail commencé. C'est ainsi que nous sommes au seuil de la deuxième année de Radio-Collège avec la même confiance dans le succès, avec le même espoir de faire oeuvre utile."

LES TITULAIRES:

Léon Lortie, docteur ès-sciences physiques de Paris; professeur agrégé de chimie générale à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, professeur de chimie à l'externat classique de Saint-Sulpice.

Louis Bourgoin, ingénieur chimiste; ancien élève de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées; ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes de l'Université de Paris (Section Sciences); professeur de chimie minérale, de chimie industrielle, d'économie industrielle et de métallurgie à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

L'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères de la Province de Québec.

Les Membres du personnel du Jardin Botanique et de l'Institut Botanique de l'Université de

Montréal, sous la direction du Révérend Frère Marie-Victorin, f.e.c.

Jean-Charles Bonenfant, avocat; attaché à la bibliothèque de la Législature provinciale.

Georges Landreau, directeur du Conservatoire Lassalle.

Raymond Tanghe, docteur en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal; professeur à l'Ecole de sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

Aurèle Séguin, directeur de Radio-Collège.

Claude Champagne, professeur de composition musicale au McGill; directeur de l'enseignement de solfège et de chant à la Commission des écoles catholiques de Montréal; professeur à l'Institut Pédagogique ainsi qu'à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont.

Radio-Collège a publié un programme-horaire pour l'année 1942-1943. Cette brochure de 32 pages indiquant la date, l'heure et le titre de chaque cours sera envoyée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande au comptoir de Radio-Collège, Société Radio-Canada, 1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué.

Appareils pour Difformité

Corsets pour déviation de la colonne vertébrale, ceintures abdominales, bandages herniaires, etc...

Quel que soit votre cas, consultez avec confiance nos spécialistes d'expérience.

UN SEUL STUDIO
AUCUNE SUCCURSALE

C. Martin Enr'g

48 CRAIG E., Dépt. 38, MONTREAL

Demandez notre questionnaire
sur l'hernie



Bernard Bernard
Denis Tremblay
(CORPORATION GENERALE
de RECOUVREMENT et de CREDIT)

LICENCIÉS EN VERTU DE LA LOI
DES AGENTS DE RECOUVREMENT

RECOUVREMENTS et ACHATS
de COMPTES - GARANTIE de \$5,000.

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — — PLateau 3011

PRÉPARONS L'APRÈS-GUERRE . .

Nous sommes heureux de publier ci-après le texte de quatre causeries données au début de septembre à Radio Canada par Mes Hector Mackay, Jean-Marie Nadeau, Roger Brossard et par M. François Vézina. Ces causeries portent sur un sujet dont la gravité n'échappera à aucun de nos lecteurs, c'est celui de l'organisation de l'après-guerre sous ces divers aspects: politique, économique et sociale.

Ce sujet d'une immense amplitude doit dès maintenant faire l'objet d'études et de discussions et nous publierions volontiers les articles que d'autres diplômés voudraient nous envoyer afin de compléter le dossier.

N.D.L.R.

Lord Cecil et la S.N.D.

Lord Cecil est l'un des rares survivants de ces hommes d'état d'il y a vingt-cinq ans qui tentèrent une grande expérience de politique internationale, à savoir: mettre en oeuvre un organisme destiné à garder la paix dans le monde sans toutefois porter atteinte à la souveraineté des pays.

C'est ainsi que des traités de paix de 1919, est née la Société des Nations, organisation aujourd'hui impuissante et discréditée, du moins quant à son influence politique, mais qu'il faudra rétablir un jour, espérons-le pour le salut de l'humanité. Les hommes qui l'ont créée étaient-ils des utopistes, des rêveurs, comme on les a souvent traités? L'histoire des vingt-cinq dernières années ne démontre que trop combien ils avaient raison, ceux qui avec Lord Cecil prêchaient et réclamaient des gouvernements devenus plus ou moins indifférents, l'application de la méthode de sécurité collective, principe fondamental du Pacte auquel il faut maintenant revenir pour gagner la guerre et organiser la paix.

Nous n'avons pas l'intention de procéder ici à un examen critique de la S.D.N. et de ses organes importants comme le Bureau International du Travail, aujourd'hui installé à Montréal, et la Cour permanente de Justice internationale. Mais nous pouvons, je crois, affirmer à l'encontre de ses détracteurs, que les critiques les plus malveillantes sont dues à l'ignorance de la charte de la Société. Comme toujours l'ignorance donne libre cours à la fantaisie.

Retenons bien que la S.D.N. n'était pas instituée comme un super-Etat. N'étant qu'une Société reposant sur l'adhésion libre et toujours révocable de ses membres, ses décisions n'étaient pas autre chose que des actes dus à l'accord des gouvernements. Elle ne mérite donc pas le reproche de n'avoir pas su ramener à la raison les Etats récalcitrants et empêcher ainsi le conflit actuel. N'oublions pas que la S.D.N. n'avait pas de force par elle-même. De plus elle constituait une innovation très hardie en substituant au système jusque là établi de l'équilibre européen, où chaque Etat était libre d'agir selon les circonstances et ses intérêts, le système de la légalité internationale, où les Etats, ayant à la fois des droits et des obligations, s'engagent à se conformer à certaines règles de conduite.

Pour assurer la réussite de cette révolution, il aurait fallu le concours de toutes les forces et de toutes les volontés. A cause de certaines défections, celle des Etats-Unis en particulier, à cause aussi de l'antagonisme existant même parmi les inspirateurs du Pacte, l'ancien système de l'équilibre européen ou des forces a repris le dessus. A l'esprit de tolérance et de conciliation de Genève faisait obstacle dans la plupart des pays un nationalisme outrancier, aigri par les souffrances de la guerre et les déceptions de la paix.

Il y en aurait long à dire sur la crise de la S. D. N., crise déclenchée avec l'affaire de la Mandchourie en 1931 au moment même où allait aboutir la longue préparation de la conférence du désarmement. On sait la suite: revendication

allemande de l'égalité des droits, retraite du Japon, de l'Allemagne, puis de l'Italie.

C'est non l'intervention de la S.D.N. et ses propositions concrètes de règlement, mais l'intransigeance de certaines grandes puissances et l'attitude trop modérée des autres qui compromirent à jamais les possibilités d'action collective, chacune des nations voulant reprendre sa liberté d'appréciation en cas de conflit. Les vieilles idées de neutralité, inconcevables dans une communauté organisée, se propagèrent de nouveau, et ce fut le désordre, la confusion, l'anarchie internationale et la guerre.

La crise de la S.D.N. n'était pas un phénomène isolé, mais faisait partie d'une crise générale mettant en cause l'organisation même des rapports internationaux, crise qui dure encore.

Nul ne peut prévoir avec certitude comment on en sortira, car nous sommes encore dans une période de transition entre une forme périmée de vie internationale et une forme nouvelle que l'on cherche. Mais il importe, dès maintenant, d'en démêler les voies.

Dans les discussions sur l'établissement de la paix dans le monde, diverses solutions sont proposées : Etats-Unis d'Europe, confédération des démocraties, qui contrôlerait ainsi, dit-on, 60 p.c. des matières essentielles à la guerre, union Anglo-Américaine, fédérations régionales de nations ayant mêmes tendances politiques, gouvernements à peu près semblables et de civilisation identique. Toutes ces solutions méritent une étude sérieuse en raison du principe de solidarité qu'elles comportent, mais elles pèchent par quelque côté pratique et elles ont le tort, en tout cas, de n'avoir jamais été tentées.

A défaut de la mise à exécution de ces magnifiques projets, nous sommes convaincus que la réponse au problème de la paix se trouve dans le retour à l'idée et à l'esprit du Pacte de la S.D.N. Après tout, il y a là une organisation toute faite qui n'a pas trop mal fonctionné quand on a voulu s'en servir. Pendant dix années au moins cet organisme a exercé une activité féconde en résultats, notamment dans la lutte contre les fléaux qu'ont soufferts l'humanité, dans le développement de la liberté de communications, de la coopération intellectuelle, dans la restauration financière de certains pays et dans l'amélioration des conditions de travail. Même dans le domaine politique elle a à son crédit le règlement d'une centaine de différends entre pays et elle a empêché quatre guerres de se produire en Europe et en Amérique du Sud, de 1925 à 1934.

Il est donc intéressant et même nécessaire pour quiconque travaille au rétablissement de la paix

dans le monde, d'étudier l'histoire, malheureusement trop brève de la S.D.N., car c'est la seule organisation de ce genre parmi tous les projets qui ont vu le jour au cours des âges qui a obtenu quelque succès.

Elle a constitué une réelle tentative pour substituer le règne du droit à celui de la force. Ce qu'il faut maintenant, l'expérience des dernières années nous l'a démontré, c'est mettre la force au service du droit, force disciplinée, mais résolue, déterminée par un accord entre les nations unies, et véritablement collective, donc dirigée par un organisme central pourvu de moyens efficaces. Mais un système de sécurité collective, le seul pratique malgré ses difficultés d'organisation et d'exécution, ne peut fonctionner que si les nations le désirent réellement et remplissent leurs obligations indépendamment de leur intérêt particulier. Car la vraie garantie de la paix réside dans l'union des forces des pays pacifiques. Le danger d'ailleurs ne devient réel que lorsque ces forces sont relâchées, que lorsque les pays sont divisés.

Dans ces conditions, une réforme du Pacte de la S.D.N. est-elle nécessaire ? Oui, à certains égards. Cependant, après en avoir parcouru les diverses clauses et amendements suggérés par les rapports de divers comités et commissions d'enquête, il nous semble que tout s'y trouve. On est donc tenté de conclure que ce n'est pas tant la réforme du texte qui s'impose, que celle des esprits et des mœurs, et que la S.D.N. demeure, en dépit de ses faiblesses — à condition évidemment que les Etats le veuillent — le meilleur instrument de règlement des conflits et d'action sociale, économique et financière.

Les efforts qu'aura prodigués Lord Cecil pendant vingt ans pour la cause de la paix mondiale, n'auront pas été vains, si l'on en juge par les ferments de coopération internationale qui se développent actuellement au sein de vingt-huit nations, unies pour la Victoire finale. Le pacte qu'elles ont conclu est un bon augure pour l'avenir d'une Société des Nations rajeunie et forte, symbole de solidarité et d'interdépendance, telle en somme que Lord Cecil l'avait conçue et défendue contre ses adversaires.

Ce qu'il faut bien se dire, c'est qu'on ne se trouve en présence que de deux solutions : ou bien la continuation de l'anarchie internationale de plus en plus aggravée par les progrès de la science, ou bien l'établissement de l'ordre entre Etats par la création entr'eux d'un minimum d'union organisée, donc d'une Société des Nations.

Hector MACKAY, c.r.

Professeur à la Faculté de Droit et
à l'Ecole des H.E.C.

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Le commerce international



La guerre nous aura appris jusqu'à quel point les grandes nations sont solidaires les unes des autres. C'est une leçon que nous connaissions depuis 1914 mais qui fut tôt oubliée malgré les louables efforts de la S.D.N. De septembre 1939 jusqu'à maintenant, on constate que c'est par une mise en commun de toutes leurs ressources que les nations unies organisent leur économie de guerre. D'énormes cartels de matières premières et de moyens de transport ont été constitués d'un commun accord par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada. Ce sont ces cartels administratifs qui dépendent des gouvernements américain, britannique et canadien qui pourvoient à la répartition, partout dans le monde, des matières premières, des produits ouvrés et des denrées qui sont nécessaires à la conduite de la guerre.

C'est là une des principales transformations, née du conflit actuel, qui affecte le plus profondément les échanges internationaux. Elle est le résultat d'une collaboration internationale dictée par des circonstances impérieuses et entreprise en vue de remporter la victoire.

La paix venue, faudra-t-il une fois de plus que les nations unies abandonnent les principes d'une collaboration aussi fructueuse en temps de guerre? Ce serait un grand malheur si les grands Etats négligeaient, par égoïsme ou autrement, de pratiquer, en temps de paix, une politique de collaboration qui aura eu d'excellents résultats pendant toute la durée du conflit.

Une pareille politique exige, de toute nécessité, des organismes internationaux dont la fonction sera de définir cette collaboration dans le domaine des échanges internationaux et de la répartition des matières premières. Ce sera sans doute le rôle de la future S.D.N. que de mettre sur pied ces organismes indispensables. Bien entendu, une telle organisation doit être voulue et décidée avant la fin de la guerre pour éviter d'être pris au dépourvu par l'ampleur, insoupçonnée encore, des problèmes économiques internationaux qui surgiront un peu partout avec la venue de la paix.

Cette solidarité internationale est un fait. On ne peut donc l'oublier, au Canada moins qu'ailleurs, à cause de notre situation de grand pays exportateur de matières premières et de produits

manufacturés. Nous sommes surtout solidaires des Américains et des Britanniques. De leur côté, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont solidaires de l'Europe; cette dernière avec l'hémisphère occidental, a des intérêts dépendant de la prospérité ou des malheurs, selon le cas, de l'Asie, de la Russie, des Iles du Pacifique et du continent africain.

Si la politique commerciale de l'après-guerre est le signe d'un recommencement de la hausse des tarifs et des représailles douanières, le monde retournera rapidement au nationalisme et à l'anarchie d'avant-guerre. Une lutte féroce pour la suprématie politique et économique recommencera, plus vive que jamais, entre les nations et les continents.

C'est pour éviter le retour de ces malheurs qu'un organisme international comme la S.D.N. sera de la plus grande utilité. A ne nous en tenir qu'au commerce international de l'après-guerre, il apparaît clairement que les échanges internationaux devront, à l'avenir, faire l'objet de réglementations rigoureuses dans le but de pourvoir d'abord au relèvement économique des nations pauvres ou appauvries, et, ensuite, à une répartition équitable des matières premières. En d'autres termes, la S.D.N. devra traduire en actes les principes de la Charte de l'Atlantique. Ce ne sera sans doute pas chose facile que d'obtenir, après la guerre, l'unanimité des nations associées dans l'oeuvre immense d'une Reconstruction économique internationale. Il appartiendra aux grandes nations de donner l'exemple des sacrifices nécessaires et des limitations indispensables auxquelles il faudra soumettre le principe de la souveraineté nationale. Les autres nations, moyennes ou petites, n'auront qu'à suivre la même voie. C'est à ces conditions seulement qu'un ordre international, humain dans toute l'acception du terme, pourra nous faire oublier un peu les tristesses de notre époque.

Jean-Marie NADEAU,
Professeur à l'Ecole des Sciences sociales,
économiques et politiques

Résidence: 8813 Boul. La Salle YORK 3165	Soir: 783, St-Ferdinand Tél. WE. 5838
--	---

PAUL EMILE SAVAGE
NOTAIRE

Bureau: EDIFICE TRAMWAYS
159, Craig O., suite 613-14 — Tél. BELair 1708

Pour une charte du travail

• • •

En 1914, au début d'une guerre qui devait se prolonger pendant quatre années ensanglantées, la Fédération Américaine du Travail demandait, pour la fin des hostilités, la convocation d'un Congrès International du travail au même endroit et en même temps que la Conférence de la Paix, afin que des actes soient enfin posés qui aideraient à restaurer les relations fraternelles des travailleurs.

En 1919, cet appel des travailleurs d'Amérique était entendu des diplomates réunis à Versailles; les bases de la Charte du Travail étaient établies par le Traité de Versailles et, grâce à la ténacité énergique de certains hommes d'Etat et notamment du Premier Ministre canadien d'alors, l'Organisation Internationale du Travail était constituée parallèlement à la Société des Nations; elle entra en pleine activité la même année, au cours d'une première conférence convoquée à Washington où se rencontraient en nombre égal et sur un pied d'égalité les représentants de la classe ouvrière, de la classe patronale et des gouvernements de la quasi-totalité des états indépendants.

Depuis lors, tandis que graduellement et incessamment croulaient l'un après l'autre chacun des monuments édifiés par le Traité de Versailles, seuls le Bureau Permanent de la Société des Nations et le Bureau International du Travail résistaient aux attaques du vent de folie nationaliste et guerrière qui soufflait sur le monde. La Société des Nations elle-même, assommée par des brigands internationaux, entra en léthargie, après avoir cependant distribué son avoir social et intellectuel entre un certain nombre de sympathisants tenaces et confiants qui continuent sa tradition et parmi lesquels se trouve la Ligue Canadienne pour la Société des Nations.

Seul, aujourd'hui, le Bureau International du Travail demeure dans toute sa force et conserve

à peu près tous ses moyens d'action; depuis septembre 1940, c'est de Montréal où il s'est transporté, qu'il continue à faire ses recherches et ses études sociales et économiques, à prodiguer ses conseils et à communiquer aux pays demeurés libres les résultats de ses enquêtes, la lumière de ses études et les fruits des conférences internationales qu'il convoque.

La formule d'action du Bureau International du Travail est simple: elle peut se décrire de la manière suivante: l'indépendance des travailleurs, des patrons et des gouvernements est destinée à s'accroître; seules ne peuvent être durables que les lois d'ordre social passées du commun accord et à la satisfaction de ces trois éléments de la société; la paix sociale ne peut être édifiée solidement que sur des bases économiques stables et justes, et elle ne peut être durable qu'à la condition d'être universelle.

Toutes les recherches, toutes les études, toutes les enquêtes, toutes les conférences faites ou organisées par le Bureau International du Travail ont été orientées vers ce but et d'après cette formule.

Le monde a souffert depuis des années d'une absence d'équilibre économique, social et politique, entre les trois éléments de la société: la classe patronale, la classe ouvrière, les gouvernants.

Tantôt, la classe patronale fut le véritable souverain, tantôt la classe ouvrière, après des révolutions sanglantes, acquit la souveraineté et tantôt une classe de gouvernants privilégiés et inhumains régna en despote. Sans un équilibre entre ces trois éléments, il ne peut être question de sécurité sociale ou de justice sociale; pour l'acquiescer, il faudra nécessairement des concessions et des sacrifices volontairement consentis de la part des uns et des autres.

Nos dirigeants nous affirment que cette guerre a pour enjeu une plus grande liberté, un plus grand degré de justice sociale. Il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de justice sociale là où une seule classe a tous les droits et accapare tous les biens; seules des relations harmonieuses à base d'égalité entre



Tél. CRescent 4768

Soir: } CR. 8646
DO. 7919

LA PLOMBERIE NATIONALE ENRG.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS
Service rapide — Jour et nuit

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIATEUR

toutes les classes de la société et entre tous les pays permettront aux peuples d'acquérir cette justice sociale faite de liberté et de sécurité.

Il y a quelque chose de significatif dans la déclaration récente du représentant de la Fédération américaine du Travail au Trade Union Congress d'Angleterre: "Le travail organisé", déclarait-il, "devra prendre part à la conférence de paix qui suivra la guerre, non pas à titre consultatif mais de plein droit comme partie délibérante: le travail qu'il a accompli, le sang qu'il a versé, l'argent qu'il a donné lui consacrent ce droit."

C'est beaucoup plus que ne demandait la Fédération américaine du Travail en 1914, mais entre 1914 et 1942, il y a eu l'oeuvre de l'Organisation Internationale du Travail, oeuvre encore fort incomplète, il est vrai, mais sans cesse perfectible car, ainsi que l'affirmait le sénateur américain Albert Thomas, en 1904, "la justice sociale sera toujours susceptible d'être atteinte, mais elle ne le sera jamais, car quelque parfaites que puissent être nos relations sociales, le monde en réclamera toujours de meilleures." Ce qui est une façon de dire que le bonheur parfait n'est pas de ce monde, car pour l'atteindre il faudrait arracher du coeur de tous les hommes, même les meilleurs, les germes d'intolérance qui s'y développent si facilement et les remplacer par le sens de la justice et de la vraie charité.

D'ici que cela se réalise, des institutions comme l'Organisation Internationale du Travail et l'Eglise Catholique continueront leur oeuvre d'amélioration des conditions sociales: c'est d'après leurs doctrines et leurs formules, que la Paix devra demain être discutée.

Roger BROSSARD

Professeur à l'Ecole des Sciences
sociales, économiques et politiques

La coopération économique internationale • • • • •

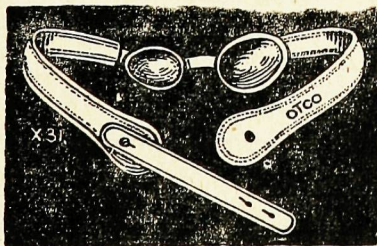
La guerre aura fait déferler sur le monde économique une vague d'étatisme qui menace de submerger définitivement les positions traditionnelles de la liberté. La multiplication des interventions de l'Etat, sa main mise quasi totale sur l'économie, porte à croire que l'après-guerre héritera de tout un système plus ou moins cohérent d'économie dirigée et d'interventionnisme dans lequel il restera peu de place pour le libre jeu des forces économiques.

Sur le plan international, l'ampleur des restaurations à accomplir une fois la guerre terminée amènera forcément un recul du laissez-faire, recul déjà manifeste avant la guerre, et fera surgir des organismes supra-nationaux chargés de régler les relations économiques internationales.

La Charte de l'Atlantique, pour devenir réalité, suppose de tels organismes.

"Créer, dit ce document, la plus entière collaboration de toutes les nations dans le domaine économique, dans le but d'obtenir pour tous l'amélioration des conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale."

La guerre a transformé le monde en un arsenal monstrueux où se forment des instruments de mort et de destruction. Toute l'activité économique est orientée dans ce sens. La préoccupation du bien-être général est reléguée au second plan. Comment, la guerre finie, reviendrons-nous de cette économie de guerre à une économie de paix sans tomber dans la pire des catastrophes économiques? C'est ici qu'apparaît la nécessité de la coopération économique internationale.



Inguinale indirecte
Scrotale - Fémorale
Ombilicale - Ventrale
Inguinale directe

Nos spécialistes possèdent les connaissances particulières requises pour un ajustement exact des ceintures adaptables aux diverses hernies.

Ajustement par des experts des deux sexes dans notre studio,
ou à domicile, sans frais supplémentaire.

Pharmacie **LE DUC**

1416 RUE BLEURY — TÉL. LA. 3196

Visitez notre nouvelle succursale angle Maplewood et Bellingham,
près du nouvel édifice de l'Université.

Les traités de paix de demain ou d'après-demain devront inévitablement contenir des clauses économiques nombreuses destinées à faciliter la reconstruction du monde. Qu'on se rappelle le traité de Versailles! L'on devra, en effet, semble-t-il, coordonner les programmes nationaux de travaux publics et même lancer de grands projets de travaux publics internationaux de façon à créer des débouchés pour les industries lourdes et les autres industries qui produisent actuellement des armements; coordonner également la politique des banques centrales afin d'enrayer, de prévenir si possible, tout mouvement de déflation en spirale résultant de l'arrêt brusque de la production de guerre; stimuler le commerce international par la suppression des restrictions, l'expansion du crédit à moyen et à long terme et par un inventaire mondial des ressources naturelles et des industries afin de découvrir de nouvelles avenues à l'activité humaine; au besoin, mettre sur pied des projets internationaux de développement économique afin de stimuler l'échange international des biens de production et, par là, de soutenir les industries lourdes.

Problèmes nombreux et délicats qui s'ajoutent à tous ceux qui se posaient avant la guerre, problèmes sans cesse renaissants et dont la solution exige la création d'une organisation économique internationale permanente. C'est ce qui a manqué avant la guerre. La vie économique internationale était alors en quelque sorte dominée par les gouvernements nationaux et soumise, donc, à tous les courants du nationalisme. Or l'économie mondiale est constituée par des fabriques, par des fermes, par des groupements de producteurs et de consommateurs, par des particuliers, et non pas simplement par des Etats nationaux. Les organismes mondiaux de coopération économique doivent donc avoir des relations plus nombreuses

et plus directes avec ces groupements et ces entreprises individuelles. Ce qu'il faut au monde, c'est une organisation Economique Internationale autonome, avec représentation des groupements économiques aussi bien que des gouvernements. Cette organisation pourrait s'insérer dans les cadres d'une Société des Nations régénérée et étendre l'oeuvre remarquable que la Société des Nations a accomplie dans le domaine économique de 1920 à 1940. Comme dans le cas du Bureau International du Travail, l'Exécutif de cette Organisation comprendrait d'autres représentants que ceux des gouvernements et il aurait le pouvoir d'agir directement dans certains domaines définis, sans devoir attendre la décision des gouvernements nationaux. Ainsi l'Organisation économique internationale pourrait lancer une "politique de développement mondial" en vue d'améliorer la productivité des régions du monde moins avancées et cela, par des méthodes qui procureraient en même temps des débouchés aux industries de production des pays plus avancés. De même quelque forme de contrôle international public pourrait être établie sur les monopoles internationaux et les organismes de contrôle des matières premières.

L'Organisation Economique Internationale pourrait donc se concevoir comme une Conférence économique mondiale permanente, ou encore comme une Commission internationale d'économie dirigée visant à faciliter la collaboration de tous les pays. Problèmes monétaires, problèmes financiers, problèmes de répartition des matières premières, problèmes d'ordre colonial, trouveraient peu à peu leur solution dans la justice et dans la paix, et pour le plus grand bien des peuples.

François VEZINA,

Professeur à l'Ecole des H.E.C. et
à l'Ecole des Sciences Sociales,
économiques et politiques

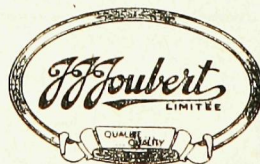
CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5 RUE ST-JACQUES EST
SIÈGE SOCIAL
MONTREAL

SUCCURSALES: QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG
RÉGINA - EDMONDTON - VANCOUVER

(PROPRIÉTÉS À VENDRE)



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

Réflexions

SUR LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE

• • • PAR J. DARBELNET

La littérature américaine est aujourd'hui recon nue comme l'une des grandes littératures nationales. Mais il n'y a pas tellement longtemps que son autonomie ne lui est plus contestée. Jusqu'à une époque récente, et malgré des oeuvres de grand mérite, beaucoup d'Européens la considéraient comme une parente pauvre de la littérature anglaise. On ne saurait d'ailleurs affirmer que ce préjugé ait complètement disparu. En tout cas il s'est considérablement affaibli, même en Angleterre où il était peut-être plus marqué qu'ailleurs. L'intérêt croissant que l'Angleterre manifeste aujourd'hui pour les choses américaines remonte au début de la guerre. Après une longue période d'indifférence, le public anglais, sous l'influence des événements actuels, devient curieux de détails sur la vie américaine. Des livres de vulgarisation ont paru, et bien qu'ils traitent surtout de la structure politique et économique des Etats-Unis, l'histoire et la littérature, naguère domaine exclusif des spécialistes, y trouvent aussi leur compte.

En France, où l'on n'avait pas les mêmes raisons qu'en Angleterre d'ignorer l'Amérique, il ne manque pas de bonnes études sur la civilisation des Etats-Unis, mais elles s'adressent à un public restreint, et surtout elles font peu de place aux choses littéraires. On peut dire qu'à la veille de la guerre, la littérature américaine n'était pas encore appréciée comme elle le mérite. Les programmes des lycées et collèges, et même ceux des Facultés, étaient assez révélateurs à cet égard. Au cours de ses études secondaires l'auteur de ces lignes n'a eu l'occasion de lire que de courts extraits d'auteurs américains. D'assez bonne heure on nous faisait apprendre quelques unes des poésies de Longfellow, dont le rythme facile se prêtait aux exercices de récitation. Plusieurs générations d'élèves ont ainsi ressassé *The Village Blacksmith* ou *The Wreck of the Hesperus*. En seconde, c'est-à-dire deux ans avant le baccalauréat, notre initiation à la littérature américaine devenait plus sérieuse avec Washington Irving. Nous ne lisions pas sans plaisir ses contes où le surnaturel tient souvent une grande place. Les aventures de Rip Van Winkle, cet infortuné mari que sa femme mène par le bout

du nez, égayaient la classe d'anglais. Evidemment nous n'étions pas à même de goûter la saveur de cette langue déjà archaïsante, mais nous pouvions du moins apprécier dans une certaine mesure le charme vieillot de ces milieux hollandais de New-York. Plus tard, quand nous abordions la philosophie il était donné à certains d'entre nous de lire Emerson, si Shakespeare et Carlyle, ou Ruskin, nous en laissaient le temps. Mais c'était plutôt l'auteur des *English Traits* que le philosophe transcendantaliste que nous apprenions à connaître. D'Edgar Allan Poe nous lisions au moins quelques contes, et parfois un ou deux poèmes.

Il est à remarquer que ce sont surtout les écrivains de l'est qui figuraient dans nos programmes. Par leur langue déjà classique ils ne se distinguaient pas pour nous des prosateurs anglais de leur époque, et leurs livres ne nous mettaient guère en contact avec des paysages et des types américains. La littérature américaine nous apparaissait ainsi comme une annexe de la littérature anglaise, et c'est sans doute l'impression qu'en ont encore beaucoup d'Européens.

Cette impression résulte évidemment d'une optique déformée qui rappelle un peu ces cartes humoristiques où les Etats-Unis sont vus de New York ou de Boston. La civilisation américaine est dominée par l'immensité de son habitat. De ce fait il y a, malgré la standardisation de certains modes de vie, une absence de centralisation à laquelle les Français ne sont point habitués. Ce vaste pays s'est scindé en régions, elles-mêmes d'étendue respectable. On peut ainsi distinguer le Nord-Est, le Sud, c'est-à-dire le Sud-Est, le Middle-West, et l'Ouest. Les conditions de vie, les problèmes économiques, le caractère des habitants varient avec chaque région, et cette diversité trouve son écho dans la production littéraire. La Nouvelle-Angleterre et le Sud ont eu une grande importance politique et littéraire au début de la République. Mais depuis la fin du siècle dernier, ces sections, comme les appellent les Américains, ont perdu leur prééminence dans ces deux domaines. L'Amérique, ce n'est plus tant New-York ou Boston, ou Richmond, que le Middle West, et la littérature la plus

spécifiquement américaine est celle qui trouve son inspiration dans cette grande plaine qui va des Alleghanys aux Rocheuses. Des écrivains comme Henry James, qui d'ailleurs n'a jamais caché sa préférence pour l'Europe, et même comme Edith Wharton, dont les livres présentent un décor et des personnages américains, ont laissé des romans où le mérite de la forme s'allie à un réalisme psychologique très pénétrant. Mais à bien des égards ils ont subi l'influence de l'Europe, et c'est d'un point de vue presque européen qu'ils analysent leurs compatriotes. Ils décrivent d'ailleurs une société qui n'a pas complètement rompu avec l'ancien Continent.

Il y a moins de raffinement et de distinction littéraire chez un Dreiser ou un Sinclair Lewis. Mais avec eux un Européen a le sentiment très net d'entrer dans un monde fort différent du sien, et qui par conséquent lui paraît typiquement américain.

En Theodore Dreiser, fils d'immigrants allemands qui se fixèrent dans l'Indiana en plein Middle West, nous avons un Américain qui n'est pas d'origine anglo-saxonne et qui ne participe pas directement à l'héritage culturel que l'Angleterre a laissé de ce côté de l'Atlantique. Ce sera d'ailleurs le cas d'un nombre croissant d'Américains après 1850. Le premier livre de Dreiser, *Lister Carrie*, est une oeuvre naturaliste qui lorsqu'elle parut en 1900, choqua les milieux bourgeois. Nous y assistons à la lente dégradation de Hurstwood, l'un des deux personnages principaux, qui après avoir connu des jours prospères finit par tomber dans la misère la plus abjecte et perd toute ambition, tout amour-propre, et jusqu'au désir de vivre. Le thème, qui est tout à fait dans la ligne du naturalisme, est traité avec une force poignante. La philosophie de Dreiser y trouve déjà son expression. Elle peut se résumer ainsi: les hommes se divisent en deux groupes, les forts et les faibles, et non pas les bons et les méchants, car Dreiser est un pessimiste qui ne croit pas au vice puni et à la vertu récompensée. Que leur cause soit juste ou injuste, les faibles succombent tout de suite. Les forts triomphent d'abord, mais finalement leur chance tourne et ils finissent humiliés et avilis.

Entre *Lister Carrie* et *An American Tragedy*, le dernier roman de Dreiser et celui qui est le plus présent à notre esprit, se placent d'autres oeuvres massives telles que *The Genius* et surtout *The Financier* and *The Titan* qui sont en quelque sorte l'épopée du monde des affaires. Copperwood est un de ces "tycoons" qu'Edward Arnold a si souvent portés à l'écran, et qui se réclament du libéralisme économique. Le "square deal" de Th. Roosevelt, le "New freedom" de W. Wilson et

le "New Deal" de F.D. Roosevelt ont sérieusement amoindri leur champ d'action.

On a beaucoup reproché à Dreiser la lourdeur toute germanique de son style. Il est vrai qu'il n'a pas le souci de la forme, mais ses phrases pesantes et ternes sont souvent en harmonie parfaite avec la monotonie, la grisaille des grandes villes américaines où évoluent les personnages. D'ailleurs cette absence d'artifice littéraire a au moins le mérite de la sincérité; elle est le fait d'un reporter patient qui procède par l'accumulation des détails et pour qui la forme doit s'effacer devant le fond.

Sinclair Lewis n'est pas, lui non plus, un grand styliste, mais il se lit plus facilement. Il a le mérite d'avoir fixé le dialecte américain tel qu'il s'est parlé de son temps, et les historiens de l'avenir n'auront pas de peine à reconstituer la vie américaine de notre époque en partant de ses livres. *Main Street* et *Babbitt* sont des satires de l'Américain moyen, qui expliquent en partie le succès qu'a connu l'auteur en Europe à une époque où les Européens traitaient les Américains sans indulgence. C'était le temps où Duhamel écrivait les "Scènes de la vie future". Gopher Prairie, où se passe *Main Street* est sans doute Sauk Center, une petite ville du Minnesota où Sinclair Lewis naquit il y a près de soixante ans. C'est le Middle West qu'il décrit dans ses meilleurs livres et il connaît

L'homme soucieux
d'une tenue impeccable,
se doit de
visiter les studios

Complets,
Paletots,
Tailleurs pour dames,
Uniformes.

De Serres & Gamache

Marcel Gamache
Henri De Serres

EDIFICE ST-DENIS
354 est. Ste-Catherine
Ch. 55 — HA. 8339

Vêtements sur mesure
finis à la main.

certainement son sujet de première main. Compte tenu de certaines exagérations qui sont inévitables chez un satiriste, il semble bien que cette peinture de la vie provinciale soit exacte. Tous les Américains ne sont pas des Babbitts, mais Babbitt est tout de même un type d'Américain qui a dû être très répandu entre 1920 et 1929 dans le milieu des affaires. Aujourd'hui la crise a passé par là, et Babbitt a perdu à quelques années d'intervalle ses deux illusions les plus chères, à savoir sa foi dans une prospérité éternelle et sa conviction que le continent américain est invulnérable.

L'art de Willa Cather, est plus raffiné que celui de Dreiser ou de Sinclair Lewis. Rejetant la profusion des détails matériels dont certains écrivains ont encombré leurs romans, elle pose en principe que le roman est une forme d'art et que l'art suppose le choix. Son style est sobre tout en étant précis et coloré. Elle aussi a choisi de préférence le Middle West et l'Ouest comme toile de fond, mais elle ne se laisse jamais dominer par son décor qui cependant offrirait à son talent descriptif de grandes possibilités. Elle a souvent pris ses personnages parmi les Européens du nord transplantés dans les grandes plaines du Nebraska. C'est le cas de *My Antonia* et de *O Pioneers*. Ces types d'Américains de fraîche date, encore imparfaitement adaptés, sont fort intéressants, mais ils sont plutôt un moyen qu'une fin pour l'auteur. Ce qui intéresse surtout Willa Cather c'est de montrer l'individu en conflit avec son milieu, et de préférence, l'individu simple, juste et honnête. C'est ainsi qu'elle a été amenée à prendre plusieurs de ses personnages parmi les immigrants dont le flot s'est déversé sur les Etats-Unis entre 1880 et 1910. Le thème est de tous les pays, et sans doute de tous les temps, mais il est traité ici sous un aspect spécifiquement américain.


Ces trois écrivains, que nous venons de passer rapidement en revue, sont très différents, et cependant ils offrent un contraste frappant avec ceux dont il était question plus haut. Ils permettent de mesurer l'originalité de la littérature américaine.

Cette jeune littérature s'est développée dans un pays neuf où l'emprise du milieu physique est plus marquée qu'en Europe. Les conditions dans lesquelles s'est effectué le peuplement de ce vaste pays, les problèmes politiques et économiques qui s'y sont posés, la civilisation qui en est résultée et qui tout en étant apparentée à la nôtre présente des caractères très différents, tout cela ne pouvait manquer de produire une littérature nouvelle qui devait chercher à rompre avec le passé anglais pour devenir résolument nationale. Les Américains devaient y tendre de plus en plus à mesure qu'ils prenaient plus nettement conscience de leur individualité ethnique. Mais ils y ont été grandement encouragés par leur histoire et leur géographie. La conquête d'un continent, la diversité des régions, la variété des formes de vie leur proposaient une foule de thèmes à traiter, de milieux à décrire, de personnages à mettre en action. De cet état de choses c'est surtout le roman qui devait profiter. C'est à ce genre que nous avons emprunté nos exemples. Notons cependant en passant que la poésie pourrait en fournir de semblables. Robert Frost, grand poète américain, doit une bonne part de son originalité à sa petite patrie: la Nouvelle Angleterre.

Le roman américain d'aujourd'hui donne l'impression d'être plus largement en contact avec le terroir et les diverses formes d'activité humaines que ce n'est le cas pour le roman anglais ou le roman français. La couleur locale y paraît plus intense. Il faut sans doute n'y voir qu'une phase de son évolution. Peut-être se dépouillera-t-il par la suite pour devenir plus abstrait, plus psychologique. Peut-être aussi y gagnera-t-il au point de vue technique. En attendant, dans sa richesse et sa diversité, et sous une forme souvent très littéraire, il dépeint avec vigueur la civilisation dont il est issu.

J. DARBELNET

Professeur de langue et de
littérature françaises à
l'Université McGill.

265, rue Ste-Catherine est Tél. L.A. 6703—Montréal	
<i>Fait-Favreau, Ltée</i>	
L. Favreau, o.o.d., Président	
	Examen de la vue Verres Correcteurs
et assistants Optométristes - Opticiens "Bacheliers en Optométrie"	
6890 rue St-Hubert Tél. CA. 9344 MONTREAL	

Les plus grands spécialistes
de fourrures au détail du
Canada depuis plus de
soixante ans

CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS
Président et propriétaire

1170 ST-DENIS MONTRÉAL HARBOUR 8191

Sous les drapeaux

• • •

Ingénieurs de Polytechnique en service dans l'armée, l'aviation et la marine

Armée

Lieutenant Guy BEAUDET (1938) — Corps de génie royal canadien — en service outre-mer — Canadian Army Base Post Office, ENGLAND.

Major Réal BELANGER (1925) — Régiment de Maisonneuve — en service outre-mer — Canadian Army Base Post Office, ENGLAND.

Major Paul BOUSQUET (1941) — Quartiers généraux de la défense nationale, Ottawa, Ontario.

Lieutenant-Colonel Joseph BROUSSEAU (1910) — Commandant du 2ème bataillon du régiment de Maisonneuve.

Major Georges BURDETT (1927) — Régiment des Fusiliers Mont-Royal — officier de réserve — C.E.O.C. du Mont-Saint-Louis.

Major Léo-Paul CABANA (1931) — Régiment de Maisonneuve — officier de réserve — commandant de la compagnie A — C.E.O.C. du Mont-Saint-Louis.

Major Alfred COSSETTE (1927) — Officier d'état-major au district militaire No. 4, à Montréal.

Capitaine Gaétan COTE (1936) — Corps de génie royal canadien — en service outre-mer — Canadian Army Base Post Office, ENGLAND.

Major Théo. M. DECHENE (1927) — Officier de réserve — Les Voltigeurs de Québec.

Lieutenant Edouard DES RIVIERES (1942) — Royal Canadian Ordnance Corps — en service outre-mer — Canadian Army Base Post Office, ENGLAND.

Lieutenant Albert DE VILLERS (1942) — Royal Canadian Ordnance Corps.

Major Léon-A. DUCHASTEL (1927) — Armée de réserve — Major régiment de Maisonneuve — ancien commandant, C.E.O.C. du collège Jean de Brébeuf.

Major Alexandre DUGAS (1933) — Régiment de Maisonneuve en service outre-mer — Canadian Army' overseas.

Lieutenant Germain GAGNE (1942) — Royal Canadian Ordnance Corps.

Lieutenant-Colonel Roméo GAUVREAU (1911) — Lieutenant-Colonel honoraire du régiment des Fusiliers Mont-Royal.

Lieutenant Paul GINGRAS (1927) — Corps de génie royal canadien — en service outre-mer — Canadian Army, overseas.

Lieutenant Marc HURTUBISE (1942) — Royal Canadian Ordnance Corps — en service outre-mer — Canadian Army, overseas.

Lieutenant Lucien LAVIGNE (1933) — Corps de génie Royal Canadien — en service outre-mer — Canadian Army, overseas.

Major Albert LEDUC (1929) — Corps de génie Royal canadien — No. 9 Detachment, OTTAWA.

Lieutenant J.-Marc MARCEAU (1942) — Officier commandant — No. 80 L.A.D. Royal Canadian Ordnance Corps, VICTORIA, British Columbia.

Major Georges MARTEL (1930) — C.E.O.C. de l'Université de Montréal.

Lieutenant Pierre MARTEL (1941) — Royal Canadian Ordnance Corps — Motordrome Barracks, rue Sherbrooke, MONTREAL.

Lieutenant Olier LAFOND (1941) — Corps de génie Royal Canadien — PETAWAWA, Ont.

Lieutenant A. MONETTE, (1921) — Corps de génie Royal Canadien — quartiers généraux district militaire No. 4.

Major Guy MONTPETIT (1929) — Centre d'entraînement No. 43, SHERBROOKE.

Major Maurice NANTEL, (1933) — Corps de génie

Royal Canadien — en service outre-mer — Canadian Army, Overseas.

Brigadier Antonin THERIAULT (1910) — Surintendant en chef des arsenaux du Canada.

Lieutenant Roger THIBAUDEAU (1940) — Corps de génie Royal Canadien, BROCKVILLE.

Lieutenant R.R. TOURVILLE (1921) — Lieutenant-Corps de génie Royal Canadien.

Aviation

Mort au champ d'honneur

L'Officier d'aviation Jean LALONDE (1939) — Officier d'aviation — tué dans un accident à Halifax lors d'une patrouille des côtes de l'Est, le 15 juillet 1940.

EN SERVICE

L'Officier d'aviation André AIRD (1938) — Officier du génie aéronautique — No. 6 R.A.D. — TRENTON, Ont.

Le chef d'escadrille Jean C. ARCHAMBAULT (1937) — Commandant de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, QUEBEC.

L'Officier pilote Gérard AUBRY (1941) — Officier de navigation aérienne — R. C. A. F. School, VICTORIA-VILLE, P.Q.

L'Officier pilote Jacques BELLE-ISLE (1938) — Officier de navigation aérienne — Rivers, MANITOBA.

Le Lieutenant de section Jacques BRILLON (1931) — Officier du Génie aéronautique aux quartiers généraux à Montréal.

Le Lieutenant de section A. BRISSET des NOS (1928) — Officier chargé des travaux et édifices du corps d'aviation à Saint-Hubert.

L'Officier d'aviation Clément CARON (1940) — Officier du génie aéronautique — No. 11 technical detachment, 760 Victoria Sq., MONTREAL.

L'Officier d'aviation Jean DE SEVE (1937) — Officier du génie aéronautique — Repair Depot à Trenton.

L'Officier d'aviation Jean-René DESMARAIS (1937) — Officier du génie aéronautique aux quartiers généraux à Ottawa.

L'Officier pilote Jean DESSAULES (1940) — Officier du génie aéronautique — Aéroport de Mont-Joli, P.Q.

L'Officier d'aviation André GROTHE (1941) — Officier du génie aéronautique.

L'Officier d'aviation Marcel HUOT (1941) — Officier de navigation aérienne — VICTORIAVILLE.

L'Officier d'aviation Roger LAHAISE (1933) — Officier de navigation aérienne — Saint-Hubert Airport (No. 13 S.F.T.S.)

L'Officier d'aviation Bernard LAVIGUEUR (1941) — Officier du génie aéronautique — No. 11 Technical Detachment, 760 Victoria Sq., MONTREAL.

L'Officier d'aviation J.-S.-A. MICHAUD (1934) — Officier du génie aéronautique — No. 9 Repair Depot à Saint-Jean, P.Q.

L'Officier d'aviation Marcel PAPINEAU (1940) — Officier du génie aéronautique — No. 6 Repair Depot — R.C.A.F. — TRENTON, Ontario.

Le chef d'escadrille Baxter RICHER (1937) — No. 13 service Flying Training School, Saint-Hubert, P.Q.

L'Officier d'aviation J. L. VAILLANCOURT (1940) — Officier de navigation aérienne — Saint-Hubert, P.Q. (No. 13 S.F.T.S.)

Marine

Le Lieutenant commandant Pierre BEAUDRY (1920) — Ingénieur en charge des travaux à la base d'Halifax. Montréal, 27 août 1942.

Ceux de l'A.S.E.P.

Parmi les Anciens des Sciences sociales nous relevons les noms suivants: Charles-Edouard Gravel (L. 32) et Liguori Renaud (L. 33) qui dirigent des groupes de cadets. Adrien Marcotte (L. 40) enrôlé dans la réserve, Liguori Faubert, Marcel Montambault, (L. 36) sont professeurs dans des écoles d'aviation, Jean-Marie Massé (L. 35) et Antoine Maltais (L. 30) sont engagés dans des services bénévoles, respectivement l'ambulance Saint-Jean et la Croix-rouge.

Marcel Thérien est parti pour le centre d'entraînement d'aspirants officiers à Saint-Jérôme.

A propos de quelques livres

L'Hôtel-Dieu premier hôpital de Montréal

par Soeur Mondoux

J'aurais voulu, pour parler de ce livre, avoir tout le loisir et la science de l'archiviste et de l'historien afin de rendre justice au travail si complet de Soeur Mondoux. Nous savons en effet que Soeur Mondoux n'a pas hésité à se rendre à Paris et à La Flèche pour y chercher les manuscrits, les copies des actes divers dont elle a pu voir les originaux et qu'elle a ainsi donné à son travail un caractère d'authenticité qui lui fait grand honneur.

Plus encore qu'un travail d'historien, si expert soit-il, nous avons là un témoignage vivant d'attachement et de fidélité à la mémoire des pionniers qui ont rendu possible la fondation de l'Hôtel-Dieu et cette fidélité s'est manifestée par tant de nobles actes, que Soeur Mondoux a plaisir à relater, qu'il faut bien y voir l'esprit dominant de la Maison.

Publié à l'occasion du troisième centenaire de Montréal, ce livre raconte l'histoire d'une des institutions dont le passé fut le plus intimement lié à celui de la métropole, il atteste à la fois la grandeur de l'idéal catholique et la pérennité de la survivance française.

Histoire de la province de Québec¹

par Robert Rumilly

Au cours de l'été trois nouvelles pierres ont été posées au monument que représente l'oeuvre de Robert Rumilly: L'Histoire de la province de Québec. Ces trois nouveaux tomes portent en sous-titre le nom des hommes d'état qui illustrèrent la fin du XIXe et le début du XXe siècles: Taillon, Laurier, Marchand. Ces noms, à eux seuls, évoquent les luttes mémorables des grands tribuns du Canada français. Ils évoquent aussi les grands conflits d'opinion qui divisèrent des hommes tels que Laurier et Bourassa, qui opposèrent au sein d'un même parti politique des partisans farouches et obstinés. C'est aussi l'époque du fameux règlement Laurier-Greenway, de la question des écoles du Manitoba, des controverses entre les chefs libéraux

¹ Editions Bernard Valiquette, Montréal.

et l'épiscopat et surtout l'époque où Sir Wilfrid, acquis à l'idée impériale, proposa l'envoi de contingents canadiens pour aider l'Angleterre à triompher des Boers.

Rumilly avait là une occasion très propice de ramener à la surface, suivant une méthode qui lui est chère, les diatribes passionnées que publièrent les journaux d'alors. On peut contester la valeur historique de cette méthode, car il est évident qu'aucun des protagonistes ou de leurs affidés qui discouraient ou écrivaient, n'avaient sur ces questions si brûlantes une vue impartiale; mais à défaut on doit reconnaître à l'oeuvre de Rumilly, une puissance d'évocation, de reconstitution d'atmosphère qui rend la lecture de ces ouvrages très attachante et instructive.

Le Jugement de Dieu¹

Henri Troyat qui fut plusieurs fois titulaire de prix littéraires (il obtint le Goncourt en 1938) a la réputation d'un écrivain vigoureux et plein d'imagination. Son dernier volume est un recueil de trois contes différents par le genre mais semblables par leur affinité philosophique.

Le premier conte: "Le jugement de Dieu" dont l'action se passe au moyen âge, emprunte à cette époque la verve rabelaisienne du langage, le goût des discussions métaphysiques, la passion du miracle et je ne sais quoi qui fleure la pierre philosophale. Alexandre Mirette, canaille d'envergure, commet un crime. Pour le lui faire avouer on le soumet au jugement de Dieu; plongé dans l'huile bouillante, il en ressort indemne: c'est tout simplement parce que la Providence a oublié l'existence de Mirette qui, par conséquent, ne peut pas mourir; il vit en dehors du giron de Dieu et de Satan. Il est donc, en partant de ces prémices, tout naturel de retrouver Mirette exhibant aux touristes de 1940, à Montmartre, son pouvoir d'entrer sans se brûler dans l'huile bouillante.

Le second conte a pour titre "Le Puy Saint-Clair". L'action se passe à Tulle au début des

¹ Librairie Plon, Paris, 1941. Réédité par "Les Editions de l'Arbre", Montréal.

Bernardin Frères

COURTIERS EN ASSURANCES

TELEPHONE: CH. 3195 — 1285, RUE VISITATION — MONTREAL

Maurice BERNARDIN

Jean-Louis BERNARDIN

André BERNARDIN

guerres de religion. Ce qui fait la richesse de ce conte c'est l'enseignement philosophique qui s'en dégage.

Lamarsaude est un tailleur de pierre; il vient de perdre sa fiancée qu'il n'aimait pas mais qu'il voulait épouser parce que son père était influent. Ce petit arriviste est chargé de faire la statue de la morte, et voici que peu à peu il s'éprend de son oeuvre et s'exalte pour ce profil de pierre qui marquera l'endroit où reposent les cendres de celle qui fut sa fiancée.

Sur les entrefaites les huguenots assiègent la ville de Tulle, massacrent les bourgeois, brûlent les maisons, pillent les boutiques. Tout cela n'est rien car ces bourgeois devaient mourir, ces maisons étaient appelées à disparaître et les boutiques à se vider, mais un boulet de canon envoyé par une erreur de tir, par l'imbécilité d'un canonnier novice a détruit le chef-d'oeuvre de Lamarsaude, le chef-d'oeuvre d'une époque, d'une race, d'un monde: c'est l'anéantissement de toutes les ambitions de l'artiste.

Catissou, c'est le nom familier de la fiancée défunte, apparaît en songe, belle, radieuse, comme décaillée par l'absence et elle lui dit: "Je ne pouvais pas revenir à toi jusqu'à ce jour, parce que ton oeuvre m'écrasait. A présent, je suis délivrée de la pierre et de l'art. A présent, je suis vivante pour ton amour."

L'éternelle rivalité entre la conception artistique et la réalité, entre l'ambition légitime de se survivre dans une oeuvre impérissable et l'instinct humain de jouir du présent, tel paraît le fond sur lequel Troyat a bâti ce conte.

Le troisième récit est celui du merveilleux voyage de Jacques Mazeyrat. "Merveilleux" est le mot juste car ce voyage tient du songe. Il débute pour ce charpentier de Dieppe par la fascination qu'exerce sur lui la figure de sirène à la proue d'un navire, fascination si forte qu'il en oublie sa fiancée et part sans lui dire adieu. Son voyage est semé d'incidents qui dépeignent assez bien la vie des marins du XVIIe siècle: abordage d'un vaisseau espagnol, maladie mystérieuse qui terrasse tout le monde à bord sauf le héros, capture de ce vaisseau par une galère royale, attaque par cette galère d'une frégate portugaise, laquelle a le dessus dans le combat et Mazeyrat échoue dans une île des tropiques où par bonheur il rencontre quelqu'un qui le ramène à Dieppe et ce quelqu'un c'est Saint-Jean!

De ce récit on ferait aisément le scénario d'un mystère et je crois qu'il y a là une idée que pourraient exploiter nos Compagnons de Saint-Laurent ou autres troupes de théâtre.

R. Tanghe

Les devoirs d'état et leur valeur spirituelle¹

par Jean Viollet

Le meilleur moyen de salut, c'est l'accomplissement consciencieux de sa tâche quotidienne; le devoir d'état est la première dévotion que l'on doit cultiver.

"La première vertu chrétienne, dit l'auteur, c'est l'amour et l'acceptation des volontés définies par les devoirs d'état".

Jean Viollet nous démontre, dans LES DEVOIRS D'ETAT, que beaucoup de problèmes seraient résolus d'eux-mêmes, si l'on consentait à l'effort constant que demande à chacun l'accomplissement de sa tâche.

Le problème est traité pour tous; chacun peut s'y retrouver depuis l'humble cantonnier jusqu'au pape, depuis le manoeuvre ou la femme de ménage jusqu'au chartreux".

Ce volume s'adresse donc aux religieux comme aux laïques, aux jeunes et aux adultes; il intéressera les hommes aussi bien que les femmes, puisque chacun a ses obligations et ses devoirs, dans sa famille et dans la société, à la maison et au travail.

¹ Editions Fides, Montréal.

Les contes de la Nature¹

par Jules Larivière

"Les Contes de la Nature" que M. Jules Larivière vient de publier aux Editions Bernard Valiquette ont permis à l'auteur d'offrir au public non seulement une vingtaine d'anecdotes savoureuses, mais de faire ressortir les beautés naturelles de notre province et de nous inspirer des réflexions salutaires.

En rappelant "le nombre de lacs, grands ou petits, qui ont perdu tout leur charme et, par voie de conséquence, toute leur valeur économique, depuis que l'on a coupé souvent sans raison le rideau d'arbres qui les ombrageaient délicieusement, depuis que l'on a fait sauter à la dynamite la dernière truite de la frayère, depuis qu'une écluse a refoulé les eaux jusqu'au point de souiller le rivage avec tous les déchets de la forêt avoisinante", M. Larivière s'étonne que l'homme des campagnes, habituellement si économe, si intéressé et si prévoyant, oublie toute dictée de sagesse et de pondération et devienne prodigue et vandale à l'égard des richesses que la nature met si généreusement à sa portée.

C'est la grande leçon que M. Larivière a voulu tirer de ses récits qui donnent à tous, campagnards, sportsmen, chasseurs et pêcheurs, la nostalgie des grandes espaces, des jours sans contrainte.

¹ Editions Bernard Valiquette, Montréal.

Nuit Nuptiale¹

par Max du Veuzit

Sur une route de France, une gitane, par hasard, prédit à une jeune fille, belle mais malheureuse, le plus grand amour dans un extraordinaire mariage.

Des mois passent. Nous sommes à New-York. Au cours d'une nuit un peu folle — la nuit nuptiale — la prédiction s'accomplit. C'est le mariage, le plus inattendu, en effet, mais sera-ce l'amour?

Le coeur de Geneva de Rouvaux s'est donné dès le début de l'aventure insensée qui fit d'elle, sans qu'elle le soit cependant, la femme de Geoffroy Seymour, ardent et beau autant qu'elle est belle et douce, mais que l'orgueil empêche de se plier aux conséquences de l'exquise folie d'une heure.

Et c'est la séparation, Londres, la vieille Ecosse. Pour Geneva la solitude aussi, et ses tentations. Aime-t-elle vraiment lord Seymour ou n'est-ce que l'amour qu'elle aime en lui? Et ce mari lointain et froid, distant et soupçonneux qui revient enfin sera-t-il conquis par le charme et la beauté de celle qui porte son nom? Ce sera long, douloureux même, mais l'amour unit un jour, ardemment, les deux êtres dont la nuit nuptiale fut si follement imprévue".

¹ Editions Tallandier, Paris 1941. Réédition Pony, Montréal.

La Spiritualité de la Maternité¹

par Edward Montier

De nos jours, la maternité n'est pas estimée à sa juste valeur. On conçoit mal le rôle de la mère parce qu'on n'y voit trop souvent qu'une fonction matérielle, sans tenir compte de la sublime dignité qui y est attachée.

Ce livre écrit par un laïque est une méditation et une prière. L'auteur fait parler la mère elle-même. Après quelques considérations sur la grandeur du rôle maternel, il analyse les sentiments qui animent une mère avant, pendant et après l'enfantement.

¹ Editions Fides, Montréal.

La Conquête Economique (Tome III)¹ (Perspectives)

par M. Edouard Montpetit

Ce troisième tome: "Perspectives" comprend huit chapitres et traite de questions qui résument l'ensemble de la doctrine sociale de M. Edouard Montpetit: Introduction au civisme; le milieu; la pratique et la doctrine sociale catholique; l'épiscopat américain et la question sociale; le rôle social des universités; la politique commerciale du Canada; les deux conventions franco-canadiennes.

La pensée maîtresse de M. Montpetit peut se résumer dans ce passage que nous extrayons de "Perspectives": "Plus que jamais la nation réclame des citoyens, des hommes qui se plient à l'ensemble du devoir social. Les complexités et les dangers de notre civilisation où la recherche du bien-être et de la fortune prédomine, l'égalité politique et l'accession du peuple à la conduite des affaires publiques, les répercussions du développement économique qui a engendré de nouvelles misères et atteint l'homme dans sa vitalité; tout cela, joint à un égoïsme tenace, exige que les membres de la communauté s'unissent pour arrêter les excès, remédier aux maux, sauvegarder le principe moral de la société.

¹ Editions Bernard Valiquette, Montréal.

Collection "Culture intégrale"

Les Editions Fides viennent d'ouvrir une nouvelle collection qui s'intitule fièrement "Culture intégrale".

Dans cette série paraîtront des oeuvres portant sur des sujets différents traités par divers auteurs; mais chaque unité, dans son genre, sera de haute valeur, et contribuera largement à la culture vraie.

Viennent de paraître les trois premiers ouvrages de cette collection.

1.—L'Enseignement traditionnel de la race française, par le T. R. Père Albert Cousineau, C.S.C. Cette oeuvre de l'un des Canadiens les plus éclairés et les plus cultivés de notre époque est une éclatante défense des humanités gréco-latines. Voici un extrait des conclusions que nous livre le T.R.P. Cousineau:

"Enfin, apprenons à ne pas tout attendre de notre enseignement secondaire. Erreur grossière que de tout lui imputer, et, plus que tout le reste, la grandeur ou la décadence économique. Les éducateurs sont des instruments importants de formation réelle et profonde. Mais ils ne sont pas les seuls. Il y a aussi le milieu extra-scolaire. Ce dernier n'aurait-il pas souvent grand avantage à se corriger, à prendre le mouvement et le rythme de l'enseignement, à soutenir les éducateurs?"

2.—Saint François de Sales, Humaniste, par Soeur Jeanne-Mance, R.H., est un croquis de l'artiste et de l'homme de lettres", "de celui qui fut une des gloires de son siècle et qui reste un maître savoureux de notre belle langue française". Le volume est une étude où l'on sent "une âme en communion avec son héros et qui en parle avec sympathie et ferveur"; il plaira sûrement à tous ceux qui s'intéressent aux belles lettres françaises, à l'oeuvre de saint François de Sales en particulier.

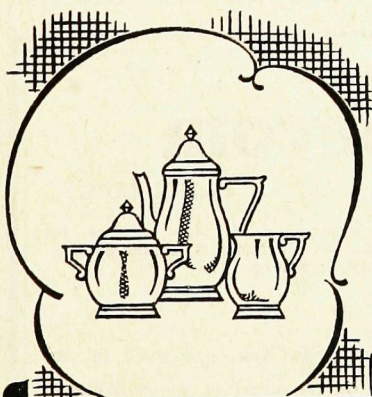
3.—Cadets, par le R. P. Paul Doncoeur, S.J.

"Nous referons une âme au pays, nous lui redonnerons toutes ses intégrités même si nous mourons, surtout si nous mourons", (Pierre Dupouey, mort pour la France, le 3 avril 1915). Tel était le message des aînés, les cadets pouvaient-ils le recevoir? Les jeunes d'après guerre voulaient-ils accepter la mission grandiose qu'en toute confiance les aînés leur avaient confiée? Voilà la question que, dans un livre qui a conservé toute son actualité, le P. Doncoeur posait à la jeunesse de son pays au lendemain de la première grande guerre.

De nouveau c'est la guerre et, quelle qu'en soit l'issue, il faudra rebâtir au milieu des ruines ce que la folie et la méchanceté des hommes s'acharnent à accumuler. Il faudra asseoir la société sur d'autres bases que les piètres mensonges qui la font actuellement s'écrouler. Une vraie civilisation peut-elle permettre aux hommes de s'entr'égorgier ainsi tous les vingt-cinq ans?

Chacun arrivera avec sa solution. Chrétiens, aurons-nous la nôtre? Et surtout, surtout aurons-nous les hommes qui sauront le faire prévaloir? Une vraie solution chrétienne ne pourra triompher que par de vrais chrétiens, par des saints. Et ça ne s'improvise pas...

Dans ce livre qu'il faut méditer, le P. Doncoeur propose à la génération de la vie intense ce nouveau mode de sainteté dont parlait Maritain. Splendeur de la vie humaine par un Christianisme intégral, voilà la formule qui trouve un écho dans tous les coeurs de jeunes.



ARGENTURE D'ORURE

Pour la réparation
de vos argenteries,
consultez une maison responsable.

32 années d'expériences
Plaqueur durant 20 ans
pour la maison HENRY
BIRKS

Appelez HA. 8775
967 boul. St-Laurent
Montréal

J. Henri Achim

J.-O. GIROUX

Optométriste-Opticien diplômé
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.
Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Echos et nouvelles

Premiers dons à la bibliothèque de l'Université

Bien que l'état des travaux n'ait pas encore permis d'installer des volumes dans les nouvelles salles de la Bibliothèque, plusieurs diplômés ont déjà répondu à l'appel que nous lancions dans le numéro de septembre.

Le Dr T. Parizeau, doyen honoraire de la faculté de médecine, nous a annoncé qu'il donnerait à l'Université les volumes de sa bibliothèque médicale.

Madame Alcide Mathieu nous a envoyé quelques volumes laissés par feu le Dr Mathieu.

M. C.A. de Lotbinière Harwood nous a fait parvenir quelques publications de l'"International Conciliation".

Au nom de l'Université, nous remercions ces donateurs pour leur geste généreux et sommes convaincus qu'un grand nombre de diplômés voudront suivre leur exemple.

Cours de perfectionnement en Pédiatrie

Pour la cinquième année consécutive, un cours de perfectionnement sur la **pathologie digestive du nourrisson** a eu lieu du 5 au 10 octobre. Cet enseignement fut donné à l'Hôpital Général de Verdun, par le docteur Paul Letondal, professeur agrégé de Médecine des Enfants à l'Université de Montréal, avec la collaboration du professeur Georges Baril et du professeur agrégé Philippe Panneton, et avec le concours des docteurs Daniel Longpré, Albert Guilbault, J.-E. Charbonneau, Albert Jutras, Paul Caumartin et J.-P. Bombardier.

Pendant cette semaine, il y eut dans les hôpitaux, des conférences de séméiologie et de thérapeutique digestive avec présentation de malades ou démonstration pratique de laboratoire.

Etude de la poliomyélite à la Société Médicale

La Société Médicale de Montréal prenait récemment l'initiative de constituer un Comité d'études sur "la poliomyélite", lequel s'est réuni, à plusieurs reprises, sous la présidence du docteur Edmond Dubé.

A la dernière réunion de ce Comité, le docteur Paul Letondal suggéra d'organiser à l'hôpital Sainte-Justine pour les médecins de langue française de la métropole, une séance spéciale, dans laquelle serait exposé ce que tout praticien doit savoir, à l'heure actuelle, sur la paralysie infantile.

Cette suggestion a été favorablement accueillie, et le mardi, 1er septembre, avait lieu à l'hôpital Sainte-Justine, sous la présidence du docteur G.-L. Prud'Homme, une réunion entièrement consacrée à l'étude de la poliomyélite. Le point de vue clinique fut étudié par le docteur Jean Saucier; le point de vue physiothérapique, par le docteur Albert Comtois; le point de vue orthopédique, par les docteurs Edmond Dubé et Gaston Caisse.

A l'issue de la séance, une démonstration pratique de la méthode de Kenny fut donnée par Mlle M. Hepworth.

Au delà de 150 médecins de la métropole et des environs s'étaient rendus ce soir là, à Sainte-Justine, pour se renseigner sur les acquisitions récentes concernant la poliomyélite, et plus particulièrement sur la méthode de Kenny qui compte, à l'heure présente, de plus en plus de partisans, non seulement en Australie, mais également en Amérique.

CHARTRÉ, SAMSON & CIE

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Montréal Québec Rouyn

Ch. 525, 132, rue St-Jacques Ouest, Harbour 4295

Permutations et promotions à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales

Par suite de sa nomination à la direction générale de l'Enseignement Technique de la Province, M. Edouard Montpetit doit abandonner la plupart de ses cours à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Il conserve cependant la chaire de Politique commerciale. M. Montpetit est le doyen des professeurs de l'Ecole. C'est lui qui y donnait le premier cours lors de l'ouverture en 1910.

M. François Vézina, licencié en sciences commerciales et diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris, chargé jusqu'ici de l'enseignement de la géographie économique, succède à M. Montpetit comme professeur d'économie politique et de finance publique. Il conserve également un cours de géographie économique en troisième année.

M. Benoît Brouillette, diplômé de l'Ecole et docteur en géographie de Paris, sera chargé des cours de géographie économique en première et deuxième années, ainsi que du cours de géographie physique en deuxième préparatoire.

M. Pierre Dagenais, licencié en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes et docteur en géographie de l'Université de Grenoble, sera chargé, à partir de septembre, des cours de géographie générale en première préparatoire et aux cours du soir.

Le Gouvernement de la Province et le Chancelier de l'Université ont bien voulu ratifier les promotions suivantes dans le personnel de l'Ecole:

M. Robert Stock, professeur titulaire de mathématiques;

M. Benoît Brouillette, professeur titulaire de géographie générale;

M. Aurélien Noël, professeur titulaire d'organisation des entreprises modernes;

M. Gérard Gardner, professeur agrégé de sciences naturelles, géologie et minéralogie;

M. Augustin Bédard, professeur agrégé de philosophie;

M. Emile-J. Maheu, professeur agrégé de comptabilité;

M. F.-A. Angers, professeur agrégé d'économie politique.

M. Roger Charbonneau, attaché depuis un an au personnel de l'Ecole, vient d'être nommé professeur chargé de cours (comptabilité et opérations commerciales).

L'A.G.D.U.M. offre ses félicitations aux nouveaux titulaires.

C'EST LE TEMPS DE LIRE

LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise:

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

A la C.T.C.C.

M. Alfred Charpentier diplômé en Sciences sociales vient d'être réélu par acclamation pour un huitième terme, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

M. Aimé Cousineau, Directeur adjoint du service de santé

M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville de Montréal et surintendant de la division de la salubrité, vient d'être nommé directeur adjoint du service de santé, en remplacement du Dr Eugène Gagnon, décédé récemment. En annonçant cette nomination, la Commission des affaires municipales a déclaré que M. Cousineau continuera de remplir les fonctions d'ingénieur sanitaire.

La nomination de M. Cousineau, a été faite sur la recommandation du Dr Adélarde Groulx, directeur du service de santé.

Le nouveau directeur adjoint du service de santé est à l'emploi de la ville de Montréal depuis 1914. Il fut le premier boursier de Montréal au Massachusetts Institute of Technology et à l'Université Harvard d'où il sortit bachelier en génie sanitaire, en 1916.

Surintendant de la division de la salubrité depuis 1929, M. Cousineau est professeur à l'École Polytechnique et à l'école des infirmières-hygiénistes de l'Université de Montréal. Il fait aussi partie de plusieurs commissions d'étude et d'associations professionnelles. On lui doit plusieurs travaux sur la santé publique, le génie sanitaire et l'urbanisme.

C'est la première fois, croit-on, qu'un directeur adjoint du service de santé de la ville de Montréal n'est pas médecin. La chose se pratique couramment dans plusieurs villes américaines.

Dr Antoine B. Valois au service démographique de Montréal

Le docteur Antoine B. Valois présentement surintendant intérimaire du service de la statistique succèdera au Dr Eugène Gagnon comme démographe de la ville. Le Dr Valois diplômé de l'Université de Montréal est également diplômé de l'Université Cornell.

Spécialité : Téléphone: HA. 5544
Examen de la vue
Ajustement de verres

PHANEUF — MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL
(Tout près de la rue Ontario)

Derniers devoirs...

—Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890 Limitée

G. Vandelac, Jr.—Alex. Gour

120 est. rue Rachel, Montréal — BELair 1717

Nécrologie

Dr Eugène Gagnon

Le Dr Eugène Gagnon, diplômé de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal (promotion 1902) est décédé à l'âge de 65 ans après une longue maladie. Entré au service de la ville en 1914, il avait été immédiatement attaché à la division de la statistique. En 1916 il fut chargé de l'organisation de la section de l'hygiène de l'enfance; en 1928, il fut nommé surintendant de la statistique, et en 1938 directeur-adjoint du service de santé et de démographie de la ville.

La haute considération dont il jouissait parmi les spécialistes de la démographie l'avait fait élire président de la section des statistiques de la Canadian Public Health Association.

Dr Ernest Prud'homme

Le Dr Ernest Prud'Homme, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu, est décédé à l'âge de 49 ans. Le Dr Prud'Homme avait fait ses études classiques au Collège de l'Assomption et ses études médicales à l'Université de Montréal, (promotion 1922). Après un voyage d'études en Europe, il fut nommé chirurgien à l'Hôtel-Dieu. Il était aussi professeur agrégé de l'Université de Montréal, membre de la Société médicale ainsi que de la Société de chirurgie, et "Fellow" du Royal College of Surgeon (Canada).

Dr Alcide Mathieu

Le Dr Alcide Mathieu, né à Piedmont en 1878, avait fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il fut reçu médecin à l'Université Laval de Montréal (promotion 1904). Après un séjour de quelques années dans les cantons de l'est, il se fixa à Saint-Vincent de Paul, près de Montréal, jusqu'en 1936, date à laquelle il vint résider à Montréal.

Me Paul J. Lorrain

A la suite d'une longue maladie Me Paul J. Lorrain est décédé le 25 septembre. Né le deux août 1889, il avait fait ses études au Collège de Varennes, puis à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, promotion 1917. Il fut au début de sa carrière l'associé de Mes Dessaulles, Garneau et Jean Désy, puis plus tard de Mes Philippe Brais et Camille Tessier. Sa santé ne lui permettant pas de continuer à tenir son étude d'avocat, il entra dans le personnel du Palais de Justice, à Montréal où il rendit de précieux services.

Me René Duguay, c.r.

Au moment d'aller sous presse nous apprenons le décès de Me René Duguay, avocat bien connu de Montréal. Né à la Baie du Febvre, en 1897, M. Duguay fit ses études au Collège de Nicolet et au Collège Saint-Michel de Toronto. Il entra ensuite à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et fut admis au Barreau de Québec en 1923. Il débuta dans la profession à l'étude de Mes Lamothe, Gadbois et Charbonneau et après un séjour de deux ans ouvrit une étude à son nom et pratiqua seul pendant quelques années. En 1931, il fonda la firme Duguay et Carignan devenue aujourd'hui, depuis l'entrée de Me Antonio Garneau, c.r., en 1941, la firme Duguay, Garneau et Carignan. Me Duguay était, depuis l'hiver dernier, président du Cercle Universitaire et faisait partie de plusieurs cercles et sociétés de Montréal. Il était en outre membre du Canadian Bar Association.

L'A.G.D.U.M. présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.

Les diplômés écrivent

Arts appliqués

BARBEAU (Marius): "Nos arts populaires". *Le Canada Français*, septembre 1942.

Beaux Arts

VALLERAND (Jean): "Dialogue sur la musique". *Amérique Française*, septembre 1942.

VALLERAND (Jean): "La petite maîtrise de Montréal". *Relations*, août 1942.

VALLERAND (Jean): "Un art du mouvement". *Relations*, août 1942.

VALLERAND (Jean): "Mrs Miniver". *Relations*, septembre 1942.

Biographie

DUBE (Edmond): "Le docteur Alphonse Ferron". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

Belles-lettres

DUHAMEL (Roger): "La jeunesse de Flaubert". *Revue Dominicaine*, septembre, 1942.

Droit

CARIGNAN (Paul): "Indemnité d'assurance et adjudication des dommages". *Assurances*, juillet 1942.

GAGNON (Louis-Philippe): "Droit et obligations des automobilistes aux croisements des rues". *Assurances*, juillet 1942.

Divers

FILION (Paul): "Extincteur automatique, aspersion ou gicleur?" *Assurances*, juillet 1942.

FOREST (M.-Ceslas): "Réorganisation de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal". *Revue Dominicaine*, septembre 1942.

MARION (Donatien): "Le XVIIe Congrès de l'A.M.L.F.A.N.". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

GROULX (Ad.): "Le CPC et la profession médicale". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

AMYOT (Roma): "Le XVIIe Congrès de l'A.M.L.F.A.N.". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

DESJARDINS (Thérèse): "Parallèle". *La Garde-Malade Canadienne-Française*, août 1942.

GAUVREAU (Marcelle): "Votre jardin". *La Famille*, août-septembre 1942.

ST-PIERRE (Jeanne-M.): "Une nouvelle initiative à la Bibliothèque des enfants". *La Famille*, août-septembre 1942.

BOURGOIN (Louis): "La macrobiotique à travers les âges". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

Enseignement

LACERTE (Henri): "Ecoles Franco-Catholiques du Manitoba". *Relations*, septembre, 1942.

Génie sanitaire

CYR (René): Causerie Congrès Québec 9-11 juin 1941. Canadian Public Health Association. "Sources d'approvisionnement en eau au point de vue localisation et contamination. *Bulletin Sanitaire, P.O.*, vol. 41, no. 3, mai-juin 1941, pages 25 à 31.

CYR (René): Causerie au village La Patrie, 17 juin 1941. "Disposition économique et sanitaire des eaux d'égoût du village."

CYR (René): "Water Supply Problems in City of Longueuil". *Engineering & Contract Record*, June 25, 1941, no. 26, vol. 54, pages 44, 45 et 90.

Histoire

MERCIER (Oscar): "Trois siècles de médecine au Canada français". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

JUTRAS (Albert): "Le Troisième Centenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, juillet-août 1942.

MAURAUULT (Mgr Olivier): "Les agneaux et les loups". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre des jeunes*, août 1942.

Hygiène sociale

GOSELIN (Michelle-S.): "Les céréales". *Le Canada Français*, septembre 1942.

Médecine

BOLTE (René): "Les faisceaux tenseurs des aponévroses—leur disposition—leur rôle". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, juillet-août 1942.

DESJARDINS (Edouard): "Le sinus pilonidal (fistules et kystes sacro-coccygiens)". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, juillet-août 1942.

GARIEPY (Urgel): GRIGNON (René): LEONARD (Doriva): "Chirurgie du sympathique (Périphérogographie artérielle—Artériographie)". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

LEFRANÇOIS (Charles): "Péritonite biliaire sans perforation vésiculaire". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

LESAGE (Albert): "La maladie rhumatismale vs rhumatisme polyarticulaire aigu". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

AMYOT (Roma): "Le syndrome post-commotionnel". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

LETONDAL (Paul): "Thérapeutique du nourrisson". *L'Union Médicale du Canada*, août 1942.

LAMOUREUX (Joseph): "Le nez". *L'Éducateur*, septembre 1942.

AMYOT (Roma): "L'histoire et la Neuro-psychiatrie". *La Garde-Malade Canadienne-Française*, septembre 1942.

MERCIER (Oscar): "Une opération en voie de disparaitre: la prostatectomie". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

LATRAVERSE (V): "Abcès du poumon guéri par le sulfathiazole sodé en instillation intrabronchique par voie bronchoscopique ou laryngoscopique". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

PANNETON (Auguste): "Angiome du voile du palais". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

DEFORGES (Aimé): "Mycoses des pieds (pieds d'athlète): diagnostic et traitement". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

LESAGE (Albert): "La poliomyélite antérieure aiguë épidémique (paralyse infantile)". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

LAPOINTE (Jean): "Traitement de l'otite moyenne aiguë". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

BLAIN (Emile): "Verres ophtalmiques teintés". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

ST-JACQUES (Eugène): "Origine et évolution de l'anatomie descriptive". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

LETONDAL (Paul): "Thérapeutique du nourrisson". *L'Union Médicale du Canada*, septembre 1942.

Philosophie

DUHAMEL (R): "Notre volonté est-elle naturellement portée au bien?" *Le Séminaire*, 15 août 1942.

Religion

GAGNON (E): "La lecture de l'écriture sainte par les fidèles (fin)". *Le Séminaire*, 15 août 1942.

Sciences politiques

MELANÇON (Jacques): "Réflexions". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre des jeunes*, août 1942.

Sciences sociales

RIOUX (Albert): "L'électrification des campagnes". *Relations*, septembre 1942.

Wilfrid Clermont

LIMITÉE

MARCHANDS DE FOURRURES EXCLUSIVES

1604, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

TEL. LANCASTER 2331

Maurice Clermont

Rodolphe Clermont

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

A l'époque incertaine et troublée où nous vivons, l'une des tâches les plus importantes du Secrétariat de la Province est la conservation de notre patrimoine artistique — des nombreuses oeuvres de sculptures et d'orfèvrerie, d'architecture et de peinture, que nos ancêtres ont produites avec la continuité de style et l'habileté manuelle qu'ils devaient à l'esprit de la corporation ouverte.

Mais pour conserver notre patrimoine artistique, encore faut-il le connaître. Voilà pourquoi depuis quelques années, une équipe d'enquêteurs, formés dans les grandes écoles de Paris, parcourent chaque région de la Province pour y découvrir les témoignages encore existants du fécond labeur de nos pères et de leur talent. Déjà ils ont inventorié, étudié, mesuré, même daté des milliers de sculptures, de pièces d'orfèvrerie, de tableaux et de monuments; déjà ils ont exhumé des livres de comptes ou de raison, des milliers de noms d'artistes ou d'artisans. Ils n'ont pas borné leurs recherches aux arts; ils ont accumulé de nombreuses notes sur la vie économique d'autrefois, sur les coutumes de nos ancêtres, sur leur langue et leur vocabulaire...

L'inventaire de nos oeuvres d'art comprend actuellement plus de deux mille cinq cents dossiers classés par noms de lieux; environ vingt-cinq mille liasses de documents; près de douze mille photographies et gravures; un nombre considérable de fiches de rappel. De plus, les enquêteurs du Secrétariat ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des oeuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

JEAN BRUCHESI,
Sous-secrétaire de la Province

HECTOR PERRIER,
Secrétaire de la Province

Un service national électrique

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal, sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie — des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-trois succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

Northern  **Electric**
COMPANY LIMITED





La meilleure société adopte la meilleure bière du Canada

Renommée pour sa limpidité de cristal, son goût fin et moelleux, la Bière Black Horse est la préférée des gens du monde habitués aux bonnes choses. La Bière Black Horse doit ses exceptionnelles qualités à cinq générations de brasseurs experts. Offrez-vous-en un verre aujourd'hui.

C'est la meilleure bière du Canada!

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL

BLACK HORSE
Moelleuse

